

# LE DEVOIR

Ce fruit ouvert dans le soleil / tes yeux comme l'haleine de l'aurore / comme le sel des buissons révélateurs    Alain Grandbois, «L'aube ensevelie»

VOL. LXXXIX - N° 152

MONTRÉAL, LE VENDREDI 10 JUILLET 1998

87¢ + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

## PERSPECTIVES

## La dernière chance

L'automne sera chaud ou il ne sera pas. Les négociations qu'entreprend le gouvernement avec les syndicats représentant ses 400 000 employés donneront le ton à la prochaine campagne électorale. Encore une fois, Lucien Bouchard devra démontrer tous ses talents de négociateur pour calmer les appétits du front commun et se donner, ainsi, une chance de remporter les élections.

Le gouvernement Bouchard jouera son va-tout cet automne sur les négociations du secteur public. Comme si ce n'était pas assez, après des réformes en santé, en éducation et à l'aide sociale, une politique familiale, les commissions scolaires linguistiques, une politique économique et l'atteinte du déficit zéro, le gouvernement devra faire face aux appétits longtemps ignorés de ses propres employés. Et le résultat des négociations aura certainement une influence directe sur l'issue de la campagne électorale. Pris au piège, le premier ministre Bouchard devra affûter ses talents de négociateur encore une fois pour sortir indemne de ce qui apparaît déjà comme une impasse, un guet-apens.

D'abord, les demandes syndicales placent la barre très haut. Le front commun FTQ-CEQ-CSN exige des augmentations salariales représentant une dépense d'un milliard de dollars en trois ans pour le gouvernement. Les employés du secteur public savent très bien qu'ils gagnent moins que leurs collègues syndiqués travaillant dans les municipalités. Ils soulignent également que leur rémunération n'a pas suivi la hausse du coût de la vie depuis plusieurs années. En outre, les conventions collectives ont besoin

d'être revues, corrigées et modernisées de fond en comble. Un rattrapage est, pour les syndicats, facilement justifiable, et les travailleurs de la santé, entre autres, devant les ratés du virage ambulatoire, n'auront probablement pas de difficulté à convaincre la population du bien-fondé de leurs demandes.

De son côté, le gouvernement est en fin de course, fatigué, pour ne pas dire surtaxé de réformes, et, en outre, affaibli par les attaques d'un joueur fraîchement débarqué sur le terrain, Jean Charest. Tous les succès et les obstacles franchis par le gouvernement péquiste en quatre ans se retrouvent bien minuscules maintenant devant le mur des négos de la dernière chance.

Le déficit zéro, par exemple, est bien en vue, mais que deviendra-t-il après que les tractations des prochains mois auront modifié les prévisions budgétaires? Que restera-t-il de la réforme de la santé si les employés du réseau n'obtiennent pas satisfaction et continuent leurs moyens de pression cet automne? Et les enseignants? Et les fonctionnaires qui demandent des augmentations de 16 % en trois ans? Cette dernière demande a particulièrement surpris le Conseil du trésor.

D'autres surprises viendront sans doute en cours de route miner la bonne marche des pourparlers. Le gouvernement se prépare d'ailleurs au pire. Le premier ministre Bouchard n'est plus du tout certain de se rendre en Amérique du Sud, tandis que le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, est allé chercher au CHUM un professionnel des communications pour prêter main-forte à son équipe. A la table, il manquera toutefois un joueur important et expérimenté, le directeur général du gouvernement, Michel Carpentier.

A la veille des élections, l'opinion publique sera prise en otage plus d'une fois par les deux parties, mais il ne faudra pas s'en soucier outre mesure. Avec ses bravades syndicales et ses boutades gouvernementales, le théâtre des négociations du secteur public est un véritable rituel qui se suffit à lui-même, une improvisation mixte où il existe tout de même un scénario écrit.

Ainsi, les chefs syndicaux crieront au scandale, mais pas trop (après tout, il s'agit pour la plupart de souverainistes), qui pensent aussi aux prochaines élections, conformément à l'humeur de leur base. Le gouvernement, lui, franchera les sourcils et prendra un air sérieux de circonstance pour répéter son incontournable credo du déficit zéro. Et le suspense durera probablement jusqu'à la fin, avec le piment de quelques échéanciers reportés.

Par ailleurs, le gouvernement et les syndicats feront également preuve d'esprit d'initiative en suggérant quelques solutions bien mijotées jusqu'à la toute dernière minute. Les employés trouveront sans doute quelques avantages sociaux ou clauses normatives à abandonner pour s'offrir en partie les augmentations de salaires souhaitées. L'employeur pourra, pour sa part, faire miroiter quelques cadeaux supplémentaires, une semaine de vacances de plus par exemple, sans qu'il ne lui en coûte les yeux de la tête.

Certes, les négociations du secteur public seront difficiles et déterminantes pour la survie de ce gouvernement. En préliminaire, il s'est toutefois fait la main avec les mêmes interlocuteurs sur les pourparlers entourant la récupération de 6 % des coûts de main-d'œuvre. Et le négociateur en chef, Lucien Bouchard, est toujours là. A moins que...

## ÉCONOMIE

Le dollar canadien glisse à un niveau record, page A 6



## LES ACTUALITÉS

Le marché des ovules est en pleine expansion, page A 2

## ÉCONOMIE

Quebecor achète une imprimerie en Suède: 400 millions, page A 6



Pour une cinquième journée, hier, les orangistes se sont relayés pour faire le siège de la rue située dans le quartier de Drumcree à Portadown. Des incidents sporadiques opposent les militants loyalistes aux forces de l'ordre dans l'ensemble de la province.

## Blair tient tête aux orangistes

Le siège de Drumcree se poursuit

JULIETTE BAILLOT  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — Les dirigeants de l'ordre d'Orange et Tony Blair se sont mutuellement assurés de leur volonté de «maintenir le dialogue» sur le dossier explosif des marches en Irlande du Nord, hier à Downing Street, mais aucun n'a annoncé de concession de nature à désamorcer la tension.

Au terme d'une rencontre d'une heure et demie avec le premier ministre, la plus grande loge protestante d'Irlande du Nord maintenait son exigence de parader dans Garvaghy Road, la rue catholique de Portadown (centre de l'Ulster) dont une commission indépendante lui a interdit l'accès dimanche.

Depuis cette date, les orangistes se relaient pour faire le siège de la rue, située dans le quartier de Drumcree, tandis que des incidents sporadiques opposent les militants loyalistes aux forces de l'ordre dans l'ensemble de la province.

De son côté, Tony Blair s'est montré inflexible sur cette interdiction, initialement destinée à éviter des troubles intercommunautaires et dont la levée représenterait un ca-

mouflet à la fois pour le camp catholique et pour la commission, issue d'un délicat processus de paix.

«La rencontre a été amicale et constructive, mais les difficultés persistent», a résumé un porte-parole de Downing Street. Le premier ministre n'est pas «en position de revenir sur la décision de la commission», a-t-il dit, mais il est «déterminé à maintenir le dialogue».

Du côté orangiste, on qualifiait la discussion de «franche», en insistant également sur la poursuite du dialogue.

Pour les nationalistes catholiques, le passage de la parade protestante sous leurs fenêtres n'est rien d'autre qu'une provocation. Mais pour l'ordre d'Orange, les marches historiques de l'été, qui commémorent les batailles du passé, sont la marque d'une identité protestante qu'ils estiment menacée.

«Notre revendication n'est pas politique, elle vise à stopper un apartheid culturel en Irlande du Nord», a déclaré le grand maître de l'ordre, Robert Saulters, en démentant vouloir mettre à mal, sur le terrain, un accord de

VOIR PAGE A 10: ORANGISTES

## La Croix-Rouge se bat pour sa survie

L'organisme reconnaît sa responsabilité envers les victimes de l'hépatite C et confirme son intention de les dédommager

ÉRIC DESROSIERS  
LE DEVOIR

La Société canadienne de la Croix-Rouge a nié, hier, être en faillite. Ses dirigeants ont toutefois reconnu avoir l'intention de recourir avant l'automne à la loi sur la protection contre la faillite de façon à pouvoir à la fois dédommager les victimes de l'hépatite C et assurer sa survie comme organisme humanitaire. La Croix-Rouge reconnaissait ainsi pour la première fois sa responsabilité à l'égard des victimes de l'hépatite C infectées par le sang contaminé et son intention de la dédommager.

Le secrétaire général de la Croix-Rouge, Pierre Duplessis, a expliqué hier à Ottawa, lors d'une conférence de presse convoquée en hâte à la suite de la publication d'un article dans *The Globe and Mail*, que le recours à la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies n'allait intervenir qu'à la fin des négociations entreprises avec les deux futures agences gouvernementales du sang, qui prendront la relève de la Croix-Rouge le 1er septembre. Ce recours, a expliqué M. Duplessis, s'il est autorisé par les tribunaux, permettrait à la Croix-Rouge de proposer une entente de règlement à l'amiable aux avocats responsables du

VOIR PAGE A 10: CROIX-ROUGE

## Mirabel, zone franche?

La commission que présidait Guy Tardif estime que Mirabel doit avoir une vocation internationale

LIA LÉVESQUE  
PRESSE CANADIENNE

Mirabel — La commission mandatée par le gouvernement Bouchard pour trouver une vocation à l'aéroport de Mirabel recommande d'en faire une zone défiscalisée et d'exempter d'impôts pendant 10 ans les entreprises qui s'y établiraient.

La Commission sur le développement de la région de Mirabel a rendu public son rapport de 200 pages, hier à Mirabel, adressant des recommandations tant aux gouvernements fédéral et provincial qu'à la municipalité et à Aéroports de Montréal (ADM).

Le président de la commission, Guy Tardif, ancien ministre des Transports, croit qu'il faut d'abord statuer que Mirabel a une vocation internationale et non limitée aux besoins du Québec.

Ainsi, il suggère de constituer une «zone dérogatoire», une «zone internationale défiscalisée» à partir du territoire délimité par l'aéroport et le parc industriel municipal jusqu'à l'autoroute 15.

Des entreprises seraient invitées à s'y établir. Celles-ci bénéficieraient de diverses exemptions d'impôts pendant 10 ans de la part des gouvernements provincial et fédéral. Une exemption serait également accordée pour la contribution de l'employeur à l'assurance-maladie et à l'assurance-emploi.

Pour implanter et gérer cette zone dérogatoire, la commission recommande de créer une société sans but

VOIR PAGE A 10: MIRABEL

Teisco Del Rey au Festival d'été de Québec

## Un guitariste du troisième type

On l'appelle Teisco Del Rey, mais ce n'est pas son vrai nom. Teisco, c'est d'abord une marque de guitare japonaise des années 60. Une guitare d'allure bizarre. Les guitares bizarres, c'est l'univers parallèle de Dan Forte, alias Teisco Del Rey. Il écrit à leur sujet dans les magazines spécialisés, les collectionne et, surtout, en joue. Qui plus est, il débarque ces jours-ci au Festival international d'été de Québec, en compagnie d'un tas d'autres guitaristes aussi singuliers que lui: David Lindley, Bob Brozman. Une rare invasion, dont il s'agira de profiter.

SYLVAIN CORMIER

C'était l'après-midi. Un après-midi texan de janvier 1993, plein soleil jaune foncé, même pas frisquet à 68 degrés Fahrenheit. J'entra chez le disquaire Antone's de la rue Guadeloupe, en face d'Antone's, le plus fameux club d'Austin. Un disque jouait très fort dans la boutique. Un formidable disque de musique surf que je ne connaissais pas. Je m'enquis auprès du préposé: quid? Teisco Del Rey, répondit-il, un peu interloqué par mon incultu-

re. N'avais-je donc jamais entendu parler de Teisco Del Rey, célèbreissime signataire de la chronique de guitares bizarres au magazine *Guitar Player*, Californien fou de musique surf établi à Austin?



J'achetai le disque, intitulé *The Many Moods Of Teisco Del Rey*, curieusement importé de Finlande (?), et compris illico la gravité de mon faux pas. Ce gars-là, apprise, était un sacré personnage, à la fois

journaliste rock, collectionneur de guitares étranges et manieur pas manchot desdites guitares. L'une d'entre elles, de marque Aurora, sonnait à s'y méprendre comme un orgue Hammond, d'où le nom du modèle: Guitorgan M-300. Ajoutant au mystère, des musiciens notables de provenances fort diverses jouaient avec ce Teisco: l'harmoniste blues Charlie Musselwhite, le guitariste texan

VOIR PAGE A 10: GUITARISTE

## MÉTÉO



Montréal  
Ensoleillé avec passages nuageux.  
Max: 24 Min: 12  
Québec  
Nuageux avec éclaircies.  
Max: 20 Min: 10  
Détails, page B 6

## INDEX

Agenda ..... B 7    Le monde ..... A 5  
Annonces ..... B 8    Les sports ..... B 3  
Avis publics ..... B 6    Montréal ..... A 3  
Culture ..... B 9    Mots croisés ..... B 6  
Économie ..... A 6    Politique ..... A 4  
Éditorial ..... A 8    Télévision ..... B 8

www.ledevoir.com



• LES ACTUALITÉS •

Traitement anti-cancer

Le cocktail Di Bella n'est pas bénéfique

PRESSE CANADIENNE

Hamilton — Le traitement anti-cancer du professeur Luigi Di Bella n'a aucun effet anti-cancérigène chez les patients. C'est ce que conclut le ministère de la Santé de l'Italie, à l'issue d'une étude approfondie.

Le ministère a examiné quelque 3000 cas à partir des dossiers personnels du Dr Di Bella et en est venu à la conclusion que le traitement n'avait pas permis de modifier quoi que ce soit à l'issue de la maladie chez les patients qui ont absorbé son cocktail anti-cancer.

«S'ils ont analysé 3000 cas et n'ont pas pu en trouver un seul où le traitement a été bénéfique, alors c'est absolument choquant», a réagi le Dr Andrew Arnold, l'un des quatre médecins canadiens qui se sont rendus en Italie en avril dernier pour enquêter sur le traitement controversé.

Le médecin de Hamilton, en Ontario, a déclaré avoir obtenu les résultats de l'étude italienne par l'intermédiaire du pathologiste torontois Victor Fornasier, qui dirigeait la délégation canadienne en Italie. Les médecins canadiens ont déjà dit qu'ils ne pouvaient trouver aucune preuve permettant de conclure à l'efficacité du traitement du Dr Di Bella. Dès le début, le Dr Arnold était sceptique à l'égard de la méthode du médecin italien, mais il dit avoir été surpris de constater à quel point le résultat de l'étude était négatif.

Des 3000 cas examinés dans les dossiers du Dr Di Bella, plus de la moitié de tous les patients n'ont jamais suivi le traitement. Soit ils n'ont consulté le médecin italien qu'une fois, soit ils sont morts trop rapidement pour qu'on puisse évaluer leur dossier.

Il y a aussi eu un nombre significatif

de patients pour lesquels le ministère n'a retrouvé aucun signe de diagnostic de cancer.

Le ministère n'a pu trouver que 248 patients qui ont effectivement suivi le traitement et qu'on a pu évaluer. Presque chacun d'entre eux recevait aussi une autre forme de traitement contre le cancer, en plus du cocktail Di Bella.

«Pour les 248 [patients] qui ont pu être suivis une fois qu'ils ont entrepris le traitement conçu par le Dr Di Bella, il n'y a eu aucun changement à l'issue prévisible de leur maladie», affirme le Dr Fornasier.

Dans seulement quatre des cas vérifiés par le ministère italien, les patients ne suivaient que le traitement du Dr Di Bella. Trois de ces patients sont aujourd'hui décédés, l'autre est toujours vivant, après deux ans.

Le traitement controversé consiste principalement en l'administration d'un mélange de quatre éléments: somatostatine, mélatonine, bromocriptine et rétinoides de vitamine A.

La rumeur voulant que le traitement du Dr Di Bella pouvait guérir le cancer avait déclenché une véritable hystérie en Italie l'an dernier, et la communauté italo-canadienne avait eu vent de la «nouvelle». Pour tenter de calmer les choses, le ministère italien de la Santé a ordonné à l'Institut national du cancer de Rome de mener 10 essais cliniques distincts, au coût total de 20 millions de dollars. Les premiers résultats de ces essais ne seront pas connus avant la fin du mois. Le Dr Arnold trouve que les choses ont été beaucoup trop loin et qualifie même le Dr Di Bella de «dangereux», affirmant qu'il a nu à de nombreux patients ainsi qu'aux gens qui l'ont appuyé.

Le marché des ovules est en pleine expansion

Les couples stériles hantent les campus universitaires canadiens et américains

Toronto (PC) — Les couples stériles et les cliniques de fertilité sont de plus en plus nombreux à hanter les campus universitaires à la recherche de jeunes et belles femmes prêtes à donner — ou plutôt vendre — leurs ovules.

Des universités de premier rang, au Canada comme aux États-Unis, sont parmi celles où les femmes font l'objet de sollicitation sous forme d'annonces dans les journaux des campus, ou sur Internet, les incitant à donner leurs ovules en échange de montants pouvant atteindre dans certains cas 35 000 \$ US. Une situation «dégoutante», commente le professeur Patricia Baird, de l'Université de Colombie-Britannique. Selon celle qui a présidé en 1993 une Commission royale sur les technologies de la reproduction, on a fait du don d'ovules un sordide marché commercial. Le marché des ovules humains est alimenté par la multiplication des cliniques de

fertilité qui répondent aux demandes de couples dont le seul espoir d'avoir un enfant réside dans la fécondation in vitro à partir d'ovules prélevés sur une donneuse. Bien qu'Ottawa ait rédigé, en 1996, un projet de loi qui aurait prohibé la vente d'ovules humains, la législation est morte au feuillet lorsque le gouvernement a déclenché des élections. Un trafic florissant d'ovules humains s'est ensuite développé.

Ainsi, dans une récente édition d'Excalibur, le journal étudiant de l'université York, à Toronto, on pouvait lire les deux annonces suivantes: «Couple marié cherche jeune femme, de type caucasien...» «Recherche: donneuse d'ovules pour traitement d'infertilité. La donneuse doit avoir les yeux bleus, le teint clair, ne pas consommer de drogue ni être porteuse de maladie. Contre paiement.» Des étudiantes se sont vu offrir des

sommes substantielles — de 2000 \$ à 20 000 \$, selon l'acheteur et le nombre d'ovules.

Une jeune femme de Toronto a récemment signé un contrat autorisant le prélèvement de ses ovules pendant neuf mois d'affilée, pour 27 000 \$.

Bien que le prélèvement de sperme ait aussi suscité la controverse, les opposants au prélèvement d'ovules disent que celui-ci a des implications médicales et psychologiques beaucoup plus graves. Le prélèvement de sperme est une procédure tout à fait inoffensive. C'est une autre chose que de prélever des ovules — et pour de l'argent. La donneuse court certains risques, disent les critiques. Elle doit prendre des médicaments destinés à accroître sa fertilité. On prélève ensuite les ovules grâce à un dispositif d'aspiration inséré dans le vagin.

La crainte d'ouvrir la porte à l'exploitation des étudiantes a amené le Varsity, le journal de l'université de Toronto, à cesser d'accepter de telles annonces en 1996.

Privatisation dans la santé

La CSN se joint aux critiques

MARIE-CLAUDE DUCAS LE DEVOIR

La Confédération des Syndicats Nationaux (CSN) dénonce à son tour la multiplication des projets de privatisation des services de santé. «La création d'un groupe de travail sur la présence d'une entreprise privée dans la santé, annoncée hier par le ministère de la Santé et des Services sociaux, ressemble à de la diversion, a déclaré hier Marc Lavolette, vice-président de la CSN. D'autant plus qu'il a déjà en mains une étude faite il y a un an par le Conseil Santé et Bien-être sur le sujet. Il devrait plutôt créer un comité pour voir comment reprendre la part du public. Il y a 20 ans, 17 % des dépenses de santé au Québec se situaient dans le domaine privé. En 1997, c'était 32 %. Cela, on le sait déjà.» La création des services de santé privés a refait surface ces derniers

jours avec l'annonce d'un nouveau projet de «Mega-Centre de la médecine», qui doit ouvrir le printemps prochain à Sainte-Julie, sur la rive sud du Saint-Laurent. Les promoteurs prévoient 11 autres cliniques semblables dans diverses régions du Québec. Clément Godbout, président de la FTQ, l'autre principale centrale syndicale au Québec, avait dénoncé le projet, mercredi, comme faisant partie d'un glissement vers un système de santé à deux vitesses.

Hier, Marc Lavolette a dressé à son tour une liste de projets qui s'inscrivent dans cette lignée, dont les projets de l'hôpital Lachine et de l'Hôpital général juif de Montréal de louer lits et salles d'opération à des services privés. «Avec les coupures qu'ils ont subies, les établissements doivent chercher des revenus supplémentaires de cette façon, dit Marc Lavolette. Quant aux cliniques comme cel-

le de Sainte-Julie, elles s'inscrivent directement dans la foulée du virage ambulatoire. Les gens se tournent vers les cliniques privées parce que les listes d'attente s'allongent dans le système public. Ensuite, le gouvernement fait l'innocent, en disant qu'on ne peut pas empêcher le développement des services privés... Mais les ressources devraient plutôt être orientées vers les services privés.»

Le président du Conseil central de la Monterégie de la CSN, René Lachapelle, qualifie pour sa part le projet d'inquietant, et souligne qu'il doit être l'occasion d'élargir le débat sur l'avenir des services sociaux et de santé. «Le projet de Sainte-Julie, c'est l'alliance de financiers confortés par leur idéologie de marché et de professionnels de la santé qui misent sur les technologies de pointe pour offrir à une population inquiète une réponse piégée», a-t-il indiqué hier dans un communiqué.

Sept morts au bazar d'Istanbul

ASSOCIATED PRESS

Istanbul — Au moins sept personnes ont été tuées et 104 autres blessées, dont trois Français, hier dans une explosion d'origine apparemment accidentelle à l'historique Bazar égyptien d'Istanbul, situé au cœur du centre touristique de la ville, selon un dernier bilan.

Au moins 104 personnes ont été blessées, dont 11 ressortissants étrangers, parmi lesquels trois Français, trois Allemands, deux Irakiens, deux Norvégiens et un Roumain, qui ont été conduits à l'hôpital, rapporte l'agence de presse Anatolie. Cinq personnes se trouveraient dans un état sérieux.

Les trois Français blessés ont été identifiés comme Béatrice Demarte et ses deux enfants, Pauline et Clément. «Leurs vies ne sont pas en danger, ils souffrent de blessures superficielles», a précisé Claude Merny, du consulat français à Istanbul. «Ils ont été choqués par l'explosion et devraient passer au moins une nuit à l'hôpital», a-t-il ajouté.

Alors que le Bazar égyptien était évacué, des spécialistes des explosifs se sont aussitôt rendus sur les lieux, a précisé le chef de la police de la ville, Hasan Ozdemir. Selon l'agence Anatolie, aucune trace de bombe n'a été trouvée par les experts de l'unité antiterroriste. «Il est très improbable qu'il s'agisse d'une bombe», avait déclaré auparavant le procureur d'Istanbul, Ferzan Citici, à APTV. «Nous travaillons sur l'hypothèse qu'il s'agissait d'une explosion due au gaz.» Il semblerait ainsi qu'un conteneur de gaz défectueux, qui servait à alimenter une cuisinière sur un stand du marché, soit à l'origine de l'explosion.

Le Bazar égyptien, un marché aux épices datant du XVII<sup>e</sup> siècle, est situé près du Grand Bazar et de la mosquée du sultan Ahmed, la mosquée bleue. Ce marché couvert compte une certaine de stands où se vendent épices, nourriture exotique et fruits secs.

Séisme aux Açores

ASSOCIATED PRESS

Lisbonne — Un tremblement de terre de magnitude 6,2 sur l'échelle de Richter a secoué l'archipel portugais des Açores peu avant l'aube hier, faisant au moins neuf morts et 90 blessés, selon un bilan communiqué en milieu de journée. Plusieurs maisons se sont effondrées laissant un millier de personnes sans abri sur l'île de Faial, la plus touchée.

Selon l'institut portugais de sismologie de Lisbonne, l'épicentre du séisme d'une magnitude préliminaire de 5,8 se situait dans l'Atlantique à 15 kilomètres au large de l'île de Faial, l'une des neuf îles volcaniques de l'archipel. L'institut de physique du globe de Strasbourg faisait de son côté état d'une magnitude préliminaire de 6,2 sur l'échelle de Richter dans un communiqué diffusé à Paris.

Le séisme, a été ressenti par les habitants de quatre des îles de l'archipel. Selon les habitants, la secousse a duré entre quinze et vingt secondes et a été suivie par plusieurs répliques.

avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Régie des alcools, des courses et des jeux

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée, en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, Bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

| Nom et adresse du requérant                                                                                                            | Nature de la demande                                                                                          | Endroit d'exploitation                                         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| Les Plats cuisines et Restaurant le Mirage Inc. RESTAURANT MIRAGE 1825, boul. Saint-Martin Laval (Québec) H7K 1N2 Dossier: 182-949     | Addition d'un Restaurant pour vendre sur terrasse (demande amendée)                                           | 1825, boul. Saint-Martin Laval (Québec) H7K 1N2                |
| 9065-1001 Québec Inc. RESTAURANT MORGANTE 2880, boul. Saint-Charles Kirkland (Québec) H9H 3B6 Dossier: 188-433                         | 3 Restaurants pour vendre 1 sur terrasse                                                                      | 2880, boul. Saint-Charles Kirkland (Québec) H9H 3B6            |
| 9056-2968 Québec Inc. TERRASSE ALEXANDRE 4707, rue Wellington Verdun (Québec) H4G 1X2 Dossier: 212-019                                 | 1 Restaurant pour vendre avec danse et spectacles sans nudité                                                 | 4707, rue Wellington Verdun (Québec) H4G 1X2                   |
| Mario Caumartin BISTRO 1815 1815, rue Laurier Est Montréal (Québec) H2H 1B5 Dossier: 218-461                                           | 1 Bar                                                                                                         | 1815, rue Laurier Est Montréal (Québec) H2H 1B5                |
| Nancy Ponte et Micheline Rocheleau LES PRINCESSES DE HOCHELAGA 4970, Hochelaga Montréal (Québec) H1V 1E8 Dossier: 219-410              | 1 Restaurant pour vendre                                                                                      | 4970, Hochelaga Montréal (Québec) H1V 1E8                      |
| John Constantinakos MONTANA RESTAURANT & BAR 138, Principale Laval (Québec) H7X 1C3 Dossier: 224-360                                   | 1 Bar Permis additionnel 1 Restaurant pour vendre (suite à cession)                                           | 138, Principale Laval (Québec) H7X 1C3                         |
| 3098-9081 Québec Inc. TAVERNE BAR PUB ROBERT BURNS ENR 5421-5423-5425-5433, Robert Burns Montréal (Québec) H4W 2B4 Dossier: 299-404    | Addition de 1 Bar                                                                                             | 5421-5423-5425-5433, Robert Burns Montréal (Québec) H4W 2B4    |
| Production Hardi Inc. PUB DIETRICH 4282, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2J 2K8 Dossier: 347-179                                    | Addition d'autorisation de spectacles sans nudité sur Bar existant                                            | 4282, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2J 2K8                |
| 2700115 Canada Inc. DIXIE ROYAL 3560, rue Masson Montréal (Québec) H1X 1R9 Dossier: 361-279                                            | 1 Bar                                                                                                         | 3560, rue Masson Montréal (Québec) H1X 1R9                     |
| 2726319 Canada Inc. DELI ZYTYSKY 3766, Saint-Laurent Montréal (Québec) H2W 1X6 Dossier: 370-015                                        | 1 Restaurant pour vendre                                                                                      | 3766, Saint-Laurent Montréal (Québec) H2W 1X6                  |
| Salon de quilles unique inc. SALON DE QUILLES (UNIQUE INC. 297A, boul. Curé Labelle Laval (Québec) J7P 2H7 Dossier: 451-195            | Changement de capacité et autorisation de danse et spectacles sans nudité dans un Bar existant                | 297A, boul. Curé Labelle Laval (Québec) J7P 2H7                |
| Café Versace (1998) Inc. CAFE VERSACE (1998) Inc. 2827, boul. Henri-Bourassa Est Montréal (Québec) H2B 1V9 Dossier: 496-422            | 1 Bar sur terrasse 1 Bar avec spectacles sans nudité 1 Bar (suite à cession)                                  | 2827, boul. Henri-Bourassa Est Montréal (Québec) H2B 1V9       |
| 9065-1092 Québec Inc. NANTHAS CUISINE 9-11, rue Duluth Est Montréal (Québec) H2W 1G7 Dossier: 574-798                                  | 1 Restaurant pour vendre 2 Bars dont 1 sur terrasse                                                           | 9-11, rue Duluth Est Montréal (Québec) H2W 1G7                 |
| 9064-4733 Québec Inc. PIZZA GOUTA 505, de la Gauchetière Ouest Montréal (Québec) H2Z 1E3 Dossier: 804-807                              | 1 Restaurant pour vendre                                                                                      | 505, de la Gauchetière Ouest Montréal (Québec) H2Z 1E3         |
| Thi My Hang Nguyen RESTAURANT CHEZ HANG 3527, rue Lacombe Montréal (Québec) H3T 1M2 Dossier: 865-063                                   | Changement de catégorie de Restaurant pour servir à Restaurant pour vendre (suite à cession)                  | 3527, rue Lacombe Montréal (Québec) H3T 1M2                    |
| Billard Miami Vice Inc. BILLARD MIAMI VICE INC. 4260, 4274 et 4280, Notre-Dame Ouest Montréal (Québec) H4C 1R6 Dossier: 1159-854       | Addition 1 Bar                                                                                                | 4260, 4274 et 4280, Notre-Dame Ouest Montréal (Québec) H4C 1R6 |
| 9063-5541 Québec Inc. CLUB SESSIONS 1432, rue Crescent Montréal (Québec) H3G 2B2 Dossier: 1223-619                                     | 1 Bar avec autorisation de danse et spectacles sans nudité (suite à cession)                                  | 1432, rue Crescent Montréal (Québec) H3G 2B2                   |
| Fournure Modes Jazmane Inc. ASTERIA 1469, boul. Curé Labelle Laval (Québec) H7V 2V9 Dossier: 1493-998                                  | Changement de capacité de 1 Restaurant pour vendre et de 1 Bar                                                | 1469, boul. Curé Labelle Laval (Québec) H7V 2V9                |
| 81678 Canada Limitée MISON DU BIFTECK CHEZ JOE 1977 ENR. 1430, rue Stanley Montréal (Québec) H3A 1P7 Dossier: 1529-122                 | Changement permanent d'emplacement de 2 Restaurants pour vendre du 1459, Metcalfe au 1430, Stanley à Montréal | 1430, rue Stanley Montréal (Québec) H3A 1P7                    |
| Maison Québécoise du Théâtre pour l'enfance et la Jeunesse MAISON THEATRE 245, Ontario Est Montréal (Québec) H2X 3Y6 Dossier: 1530-856 | 1 Bar dans théâtre                                                                                            | 245, Ontario Est Montréal (Québec) H2X 3Y6                     |
| 9065-2611 Québec Inc. RESTAURANT ST-DENIS 4260, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2J 2K8 Dossier: 1531-698                            | 1 Restaurant pour vendre                                                                                      | 4260, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2J 2K8                |
| 9065-2140 Québec Inc. GEORGE ET MIKE DE SCHWARTS 3750, boul. Saint-Martin Laval (Québec) H7T 1A7 Dossier: 1532-274                     | 1 Restaurant pour vendre                                                                                      | 3750, boul. Saint-Martin Laval (Québec) H7T 1A7                |
| Brasat Brasserie Alimonde inc. 8477, rue Cordner LaSalle (Québec) H8N 2X2                                                              | Permis d'entreposit (bière) pour les fins de l'agent                                                          | 2111, rue Laval (Québec) H7L 3M9                               |

Le président et directeur général Ghislain K.-Lafamme, avocat

PLAYBOY 2000 PLAYMATE SEARCH

Playboy est à la recherche de << Playmates >> qui apparaîtront dans les pages centrales de ce prestigieux magazine pendant l'année du nouveau millénaire. L'une d'entre elles deviendra << Miss January 2000 >> et se méritera un cachet de 200 000 US\$.

Une équipe de photographes de Playboy 2000 viendra à Montréal pour rencontrer et photographier les candidates << Playmates >>. Elles doivent avoir au moins 18 ans et apporter deux pièces d'identité avec photos pour le prouver.

MONTREAL 09H00 À 17H00

Du LUNDI 20 JUILLET AU MERCREDI 22 JUILLET 1998

IL FAUT PRENDRE RENDEZ-VOUS EN COMPOSANT LE 1.888.720.0028

www.playboy.com/playmate2000

© PLAYBOY 1998

loto-québec résultats

649 Tirage du 98-07-08

10 26 28 35 38 39

Numéro complémentaire: 3

| GAGNANTS | LOTS             |
|----------|------------------|
| 6/6      | 0 2 054 881,80\$ |
| 5/6+     | 1 616 464,50\$   |
| 5/6      | 154 3 202,40\$   |
| 4/6      | 9 728 97,10\$    |
| 3/6      | 199 206 10,00\$  |

Ventes totales: 13 559 608\$  
Prochain gros lot (approx.): 5 000 000\$

Québec 49 Tirage du 98-07-08

1 16 22 28 32 39

Numéro complémentaire: 26

| GAGNANTS | LOTS             |
|----------|------------------|
| 6/6      | 0 1 000 000,00\$ |
| 5/6+     | 0 50 000,00\$    |
| 5/6      | 22 500,00\$      |
| 4/6      | 732 50,00\$      |
| 3/6      | 15 175 5,00\$    |

Ventes totales: 466 704,00\$

Extra Tirage du 98-07-08

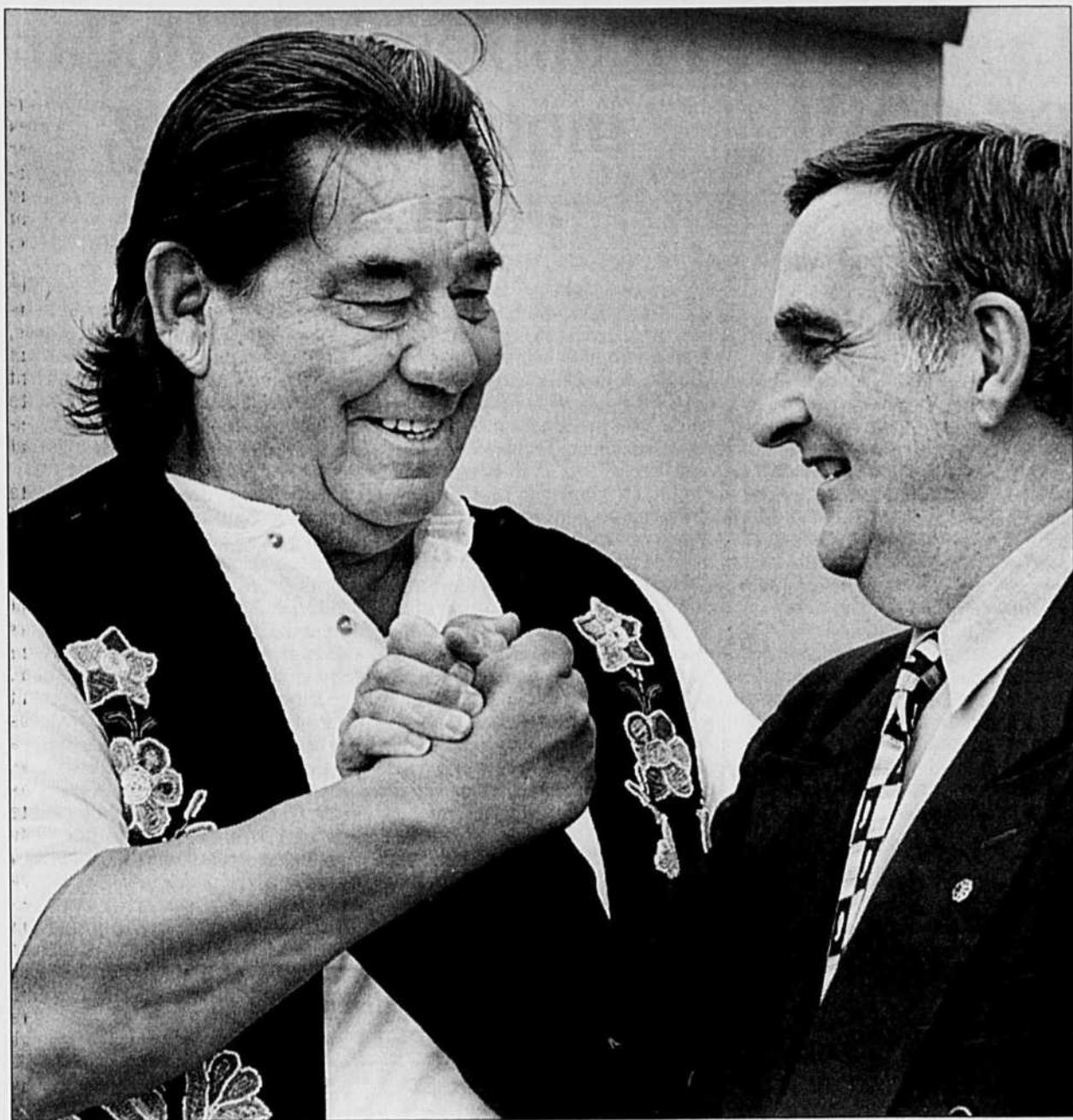
| NUMÉROS | LOTS       |
|---------|------------|
| 584661  | 100 000 \$ |
| 84661   | 1 000 \$   |
| 4661    | 250 \$     |
| 661     | 50 \$      |
| 61      | 10 \$      |
| 1       | 2 \$       |

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# LE DEVOIR

## MONTREAL



JACQUES NADEAU LE DEVOIR  
Billy Two-Rivers, Mohawk de Kahnawake, serre la main du maire Pierre Bourque, qui vient de souligner l'appui de Montréal offert à la candidature de Kahnawake pour les Jeux autochtones de 2002.

Jeux autochtones de 2002

## Montréal et Kahnawake main dans la main

MARIE-CLAUDE DUCAS  
LE DEVOIR

Trois représentants du comité de sélection des Jeux autochtones de 2002 ont visité, hier, diverses installations montréalaises, après avoir passé la journée de la veille, à la réserve mohawk de Kahnawake. La candidature de Kahnawake pour les Jeux, annoncée officiellement en décembre dernier, rivalise avec celles de Winnipeg, au Manitoba, et Hamilton, en Ontario. «Nous avons fait valoir, entre autres, que ces Jeux ont toujours eu lieu dans l'Ouest. Il est temps qu'ils se déplacent vers l'Atlantique», soulignait hier Alwyn Morris, coordonnateur du projet, après une conférence de presse tenue à l'hôtel de ville de Montréal en présence de Joe Norton, Grand Chef du Conseil de bande de Kahnawake, et du maire de Montréal, Pierre Bourque.

Kahnawake met d'ailleurs en relief l'appui de la ville de Montréal, confirmé depuis l'automne dernier. «J'ai promis que, pendant les Jeux, Montréal serait une banlieue de Kahnawake! à dit hier le maire Bourque. Les relations entre Blancs et Amérindiens ont débuté ici, et 44 000 Amérindiens habitent aujourd'hui Montréal.» Montréal mettrait à la disposition des

Jeux diverses installations dont le Centre Claude-Robillard, et l'organisme Montréal International a versé une contribution de 25 000 \$.

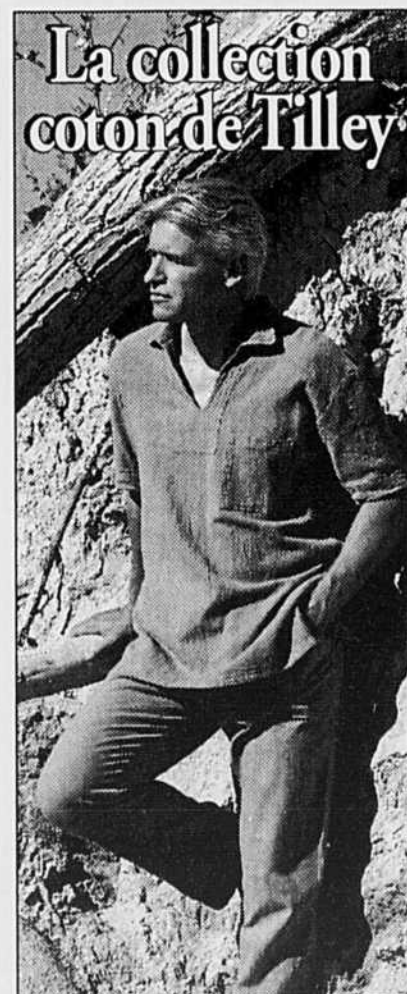
«Pour nous, les Jeux autochtones seraient un événement régional, a souligné le Grand Chef Joseph Tokwiro Norton, et Montréal, comme Kahnawake, bénéficierait des retombées. Ce sera sans doute aussi l'occasion de renouer des liens que nous avons peut-être négligés depuis quelque temps...»

Les Jeux autochtones d'Amérique du Nord, qui existent depuis 1990, proposent une soixantaine de disciplines sportives, dont des disciplines olympiques classiques (natation, course, athlétisme), et d'autres liées à la tradition autochtone, telle la crosse et le canoë. Les Jeux autochtones comportent aussi un volet culturel important. Les derniers Jeux ont eu lieu en 1997, à Victoria en Colombie-Britannique, et ceux de 1999 se tiendront dans le Dakota du Nord. Le délai suivant sera de trois ans, pour ne pas coïncider avec les Jeux du Commonwealth, prévus au Canada en 2001. «Les Jeux de Victoria ont généré 17 millions de retombées économiques», souligne Alwyn Morris, qui prévoit la participation de 6000 athlètes autochtones. Morris est lui-même un athlète olympique,

qui a remporté des médailles en kayak lors des Jeux de Los Angeles en 1984.

Alex Nelson, président du comité de sélection, semblait à prime abord favorablement impressionné par sa visite à Kahnawake.

«C'est un bel exemple de communauté qui a su se développer, et s'autosuffire à bien des égards, a-t-il dit. Et à mes yeux, le pont que nous avons traversé vers Montréal ce matin symbolise le genre de ponts que l'on peut construire entre les communautés.» Les Jeux se tiennent habituellement fin juillet ou début août, sur une semaine. Pour 2002, Kahnawake étendrait cette période à dix jours. Le comité organisateur évalue entre cinq et sept millions le coût des investissements nécessités par la venue des Jeux, qui seraient fournis par la communauté, des commanditaires et les gouvernements.



La collection coton de Tilley

Pour hommes et femmes:  
«Sans repassage,  
sans rétrécissement...  
sans blague!»

**Tilley Endurables**  
1050 ave. Laurier Ouest  
272-7791

OBTENEZ UN CATALOGUE GRATUIT  
EN COMPOSANT LE  
1-800-465-4249

## Quittez la course, dit Philip

Le président de la Ligue des Noirs du Québec est furieux contre l'aspirant maire Jacques Duchesneau

Si la carrière de policier de Jacques Duchesneau a été marquée par un incident d'abus de pouvoir, elle a vraisemblablement été aussi marquée, alors qu'il a accédé au poste de chef de police, par son attitude de ne pas prendre au sérieux son interlocuteur dans la communauté noire de Montréal. Et Jacques Duchesneau persiste.

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Dan Philip, président de la Ligue des Noirs du Québec et candidat sous la bannière du RCM pour le scrutin montréalais du premier novembre, a exigé hier des excuses et le retrait de la course à la mairie de l'aspirant maire Jacques Duchesneau.

M. Philip réagissait à la déclaration incendiaire de M. Duchesneau qui a mis en doute sa crédibilité après qu'il eut déterré dimanche une vieille histoire d'abus de pouvoir policier. «Je n'ai jamais accordé aucune crédibilité à Dan Philip. [...] Moi, pendant 30 ans, je n'ai pas fait que gueuler comme a fait M. Philip. Moi, j'ai travaillé. J'ai travaillé pour assurer la sécurité des gens», a déclaré mercredi M. Duchesneau, qui a alors reconnu sa responsabilité dans une opération de sept perquisitions en 1981 qui a résulté en des arrestations et des détentions abusives et illégales.

Dan Philip est d'autant plus furieux qu'au cours des quatre dernières an-

nées, il a été l'interlocuteur pour la communauté noire de M. Duchesneau, alors directeur du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal. «Il doit s'excuser auprès de l'ensemble de la société et je ne pense pas qu'il doive continuer son engagement pour devenir maire de Montréal. Parce que s'il a des difficultés à dire la vérité, il aura de la difficulté aussi à représenter l'ensemble des Montréalais», a soutenu M. Philip. Visiblement agacé par la tournure des événements, M. Duchesneau a tranché d'un ton sec qu'il maintenait ses dires de la veille. «J'ai dit ce que j'avais à dire. Je parle de Dan Philip, l'individu. Il est en politique maintenant, M. Dan Philip. Il prend les mêmes coups que nous on prend. J'ai dit ce que j'avais à dire. Point à la ligne», a conclu M. Duchesneau qui effectuait une tournée dans le Sud-Ouest.

Ses adversaires à la mairie, sans endosser le retrait exigé par le leader noir, estiment inacceptables les propos de Jacques Duchesneau. Le chef du RCM, Michel Prescott, est tombé à bras raccourcis sur l'ancien chef de po-

lice, soulignant que ce dernier utilisait un vocabulaire qui en dit long sur sa mentalité, une mentalité à mille lieux des préoccupations populaires et à la limite du mépris. «C'est quelqu'un qui semble discriminer telle personne ou telle fonction dans la société vis-à-vis de telle autre. Prendre la défense des minorités culturelles, être un ardent critique devant les brutalités policières, ce n'est pas gueuler. C'est jouer un rôle essentiel dans la société. Si M. Duchesneau croit que c'est gueuler, les Montréalais jugeront, je pense, qu'il n'a pas la fibre d'un maire de Montréal parce qu'il n'a pas l'ouverture d'esprit qu'on attend du maire de Montréal», a déclaré M. Prescott.

Pour Jean Doré, Dan Philip a toujours fait un travail responsable, un travail légitime de critique dans des dossiers d'abus de pouvoir et de brutalité policière où il y a eu mort d'homme. «Quand on veut être maire de Montréal, il faut pouvoir travailler dans le respect de la réalité pluriethnique du Montréal de 1998. M. Philip a toujours été un défenseur des droits de la personne. Et tenter de le discréditer comme on l'a fait, je pense qu'à travers ça, on discrédite aussi la communauté qu'il représente. Je pense que c'est arrogant de la part de M. Duchesneau», a affirmé M. Doré.

Quant à Pierre Bourque, il a refusé de se prononcer sur la crédibilité du président de la Ligue des Noirs.

## L'autobus à plancher bas passe la rampe

ÉRIC DESROSNIERS  
LE DEVOIR

Le directeur général de la Société de transports de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM), Jacques Fortin, juge que les correctifs apportés aux nouveaux autobus à plancher surbaissé ont été suffisamment grands, depuis l'automne dernier, pour passer une nouvelle commande au fabricant. Déclarant hier avoir gagné une «confiance prudente» à l'égard des véhicules, qui ont suscité un nombre record de critiques depuis leur mise en service, M. Fortin a de plus rappelé l'urgence d'assurer le renouvellement de la flotte montréalaise vieillissante.

Il a profité de l'occasion pour annoncer dans un second temps que les autobus à plancher bas permettront à partir de cet automne, à titre d'essai sur cinq lignes, d'offrir le transport aux personnes en fauteuil roulant. Il a également annoncé la création d'une nouvelle carte d'usager hebdomadaire, la

CAM-hebdo. Depuis l'automne dernier, les ingénieurs de la STCUM et de NovaBus ont procédé à différents types de modifications sur les autobus mal aimés. La version améliorée est passée de 39 places assises à 31. Son allée centrale est plus large, elle a perdu sa pente au profit d'une marche qui donne accès à une nouvelle plate-forme à l'arrière. Les points d'appui, les boutons d'appel et le mécanisme d'ouverture des portes ont été modifiés. Des changements techniques ont également été apportés entre autres au niveau du bruit, à la transmission, aux systèmes de chauffage et de ventilation. Constatant que le nombre de plaintes avait considérablement chuté depuis l'apport de ces modifications, le directeur général de la STCUM presse maintenant son Conseil d'administration de penser à la poursuite du renouvellement de la flotte. Quelque 250 autobus auraient atteint un seuil d'usure critique. Aller en soumission en courrait des délais de livraison trop grands,

croit-il. Ce qui ne laisse plus que le choix entre restaurer à grand frais de vieux autobus réputés pour leurs problèmes de structure, ou revenir sur une décision prise en mars dernier et exercer l'option d'achat sur 110 véhicules NovaBus améliorés.

Munis à l'arrière d'un dispositif permettant l'embarquement d'un passager en fauteuil roulant, les autobus à plancher bas offriront cet automne à titre expérimental le transport à cette clientèle. Le service sera offert en dehors des heures de pointe sur les lignes 11, 14, 27, 51 et 97.

Jacques Fortin a aussi annoncé le lancement, à partir du 21 septembre, d'une carte d'usager hebdomadaire. Vendue 12 \$ aux usagers réguliers et 6 \$ aux personnes âgées et aux étudiants, la nouvelle CAM-hebdo se veut une façon de s'adapter à la précarité des revenus de plusieurs familles montréalaises, mais aussi une réponse aux impératifs de souplesse de la vie moderne.

avis de demandes  
relatives à un permis  
ou à une licence



Régie des  
alcools, des courses  
et des jeux

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les quinze jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée, en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les trente jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, Bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

| Nom et adresse du requérant                                                                                           | Nature de la demande d'exploitation                         | Endroit d'exploitation                              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| 9942-9994 Québec Inc. BROSCHETTERIE-BAR L'IMPACT 5645, chemin Chamilly Saint-Hubert (Québec) J3Y 3P9 Dossier: 204-164 | 1 Licence d'exploitant de site d'appareils de loterie vidéo | 5645, chemin Chamilly Saint-Hubert (Québec) J3Y 3P9 |
| Mario Caumartin BISTRO 1815 1815, rue Laurier Est Montréal (Québec) H2H 1B5 Dossier: 218-461                          | 1 Licence d'exploitant de site d'appareils de loterie vidéo | 1815, rue Laurier Est Montréal (Québec) H2H 1B5     |

John Constantinakos MONTAYA RESTAURANT & BAR 138, Principale Laval (Québec) H7X 1C3 Dossier: 224-360

2700115 Canada Inc. DIXIE ROYAL 3560, rue Masson Montréal (Québec) H1X 1R9 Dossier: 361-279

Café Versace (1998) INC. CAFÉ VERSACE 2827, boul. Henri-Bourassa Est Montréal (Québec) H2B 1V9 Dossier: 496-422

Billard Miami Vice Inc. BILLARD MIAMI VICE INC. 4260-4274 et 4280, Notre-Dame Ouest Montréal (Québec) H4C 1R6 Dossier: 1159-854

Fournure Modes Jazmane Inc. ASTERIA 1460, boul. Curé Labelle Laval (Québec) H7V 2V9 Dossier: 1493-998

1 Licence d'exploitant de site d'appareils de loterie vidéo

Le président et directeur général Ghislain K.-Lafamme, avocat

Québec

**Patrimoine en fleurs**

Joignez-vous à la tradition estivale Patrimoine et venez profiter de réductions allant jusqu'à 40% sur nos mobiliers-démonstrateurs sélectionnés

**JUSQU'À 40%**

La salle de montre est fermée tous les dimanches durant l'été

**Patrimoine**

Au Centre Décor 440, 3932 Autoroute Laval Ouest, Laval Québec H7T 2P7 (450) 687-6867

# LE DEVOIR

# POLITIQUE

Programme dans le secteur de la santé

## Ottawa ne fera pas cavalier seul

### «Nous n'irons pas de l'avant sans l'accord des provinces», affirme Stéphane Dion

Le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, promet qu'Ottawa n'ira pas de l'avant dans le financement des programmes dans le secteur de la santé sans l'accord de chacune des dix provinces.

PIERRE APRIL  
PRESSE CANADIENNE

Québec — Alors qu'il soupçonne les membres du gouvernement québécois de prier tous les jours pour que l'union sociale souhaitée par le Canada anglais échoue, le ministre canadien des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, affirme qu'il n'est pas question qu'Ottawa agisse sans l'accord des provinces.

«Dans le transfert social canadien, a-t-il affirmé hier, nous avons indiqué que toute modification des principes de ce transfert devait se faire par consentement mutuel.»

Que ce soit dans le cas d'un éventuel projet d'assurance-médicament pour l'ensemble canadien ou pour un programme spécifique de soins à domicile, le ministre Dion, qui venait de participer dans la capitale au lancement du Festival d'été, a précisé, lors d'un point de presse, que l'accord des provinces était indispensable pour que le gouverne-

ment fédéral puisse s'engager financièrement.

«Dans le cas du programme de soins à domicile, entre autres, a-t-il dit, nous souhaitons un accord, mais nous n'irons pas de l'avant sans l'accord des provinces. Nous ne pouvons pas le faire sans elles, ce ne serait pas un bon programme.»

Aux provinces canadiennes qui réclament depuis juin un droit de retrait avec compensation financière, le ministre n'a rien voulu promettre. Il s'est contenté de dire qu'on n'est pas encore rendus là dans les discussions. «Pour le moment, a-t-il souligné, tout ce qu'on dit, c'est que ce programme de soins à domicile nous apparaît comme quelque chose de souhaitable et nous invitons les provinces à en discuter avec nous. Mais nous ne comptons pas aller de l'avant sans leur accord.»

Pressé de questions sur ce droit de retrait, M. Dion a manifesté son impatience en rappelant qu'il est bien difficile de discuter de cette question puisque les deux programmes proposés n'existent même pas.



Stéphane Dion

«Pourquoi veut-on discuter de droit de retrait, a-t-il demandé, alors qu'on stipule qu'il faut le consentement des provinces? Il m'apparaît inutile de poser un problème qui n'existe pas. On ne veut pas proposer des politiques qui touchent de si près les responsabilités des provinces sans leur consentement parce que ça risquerait de produire de mauvaises politiques. On s'enferme tous pour rien», a préci-

sé M. Dion, avant d'insister sur la nécessité pour le gouvernement canadien de participer à l'amélioration «d'un des meilleurs programmes de santé au monde» avec l'accord des provinces.

Pour l'instant, aucune rencontre fédérale-provinciale n'est prévue pour discuter de cette union sociale et des deux programmes spécifiques suggérés par Ottawa avant la rencontre des premiers ministres provinciaux de Saskatoon, au début du mois d'août.

Quant aux propos pessimistes des ministre Bernard Landry et Jacques Brassard du gouvernement québécois, qui ont prédit mercredi l'échec du projet canadien d'union sociale, M. Dion les a très rapidement caractérisés. «Ils prient à tous les jours pour que cet échec se produise. L'opinion du gouvernement du Québec est que le Canada est un échec et que nous allons le démontrer encore une fois. Du côté du gouvernement de Jean Chrétien, on estime que le Canada est un succès incroyablement et que nous travaillons pour le rendre encore meilleur.»

«De toute façon, a-t-il conclu, l'union sociale existe déjà au Canada et c'est le gouvernement du Québec qui veut la détruire.»

## La faiblesse du dollar inquiète Landry, pas Chrétien

Saint-Paulin (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien s'est disputé, hier, avec le vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, à propos de la faiblesse du dollar canadien.

«C'est bon pour le tourisme», a-t-il déclaré en procédant à la coupe du ruban soulignant l'expansion d'un village récréatif du XVII<sup>e</sup> siècle à Saint-Paulin, en Mauricie. M. Chrétien a ajouté que les gens devraient visiter la région au lieu d'aller vers des destinations comme la Floride.

Mais Bernard Landry a rétorqué que le huard, qui a clôturé hier à 67,78 ¢ était tombé sous la valeur que certains fédéralistes lui attribuaient lors de la campagne référendaire de 1980 si le Québec devenait indépendant. «Il est de trois cents plus faible que ce que vous prédisiez à René Lévesque, vous souvenez-vous de cela?», a demandé M. Landry.

Lors de la campagne référendaire de 1980, des fédéralistes avaient prédit que le dollar canadien tomberait à environ 70 ¢ si les souverainistes de René Lévesque l'emportaient. M. Chrétien, alors ministre dans le cabi-

net de Pierre Trudeau, jouait un rôle-clé dans cette campagne.

Il a répliqué hier que le pays avait éliminé son déficit. «Vous voulez l'argent que nous avons épargné», a-t-il dit.

Par la suite, M. Landry a admis que la faiblesse du dollar avait contribué à l'essor du tourisme au Québec. Il a dit que cette donnée avait fait en sorte d'encourager les gens à y songer deux fois plutôt qu'une avant d'aller en vacances à l'extérieur du pays, et d'encourager les étrangers à profiter d'un taux de change avantageux.

«Mais à long terme, vous pourriez avoir de la difficulté à rembourser la dette, privée et publique», a dit M. Landry, qui a dit considérer qu'une devise faible n'était pas une bonne stratégie à long terme.

M. Landry a relié l'état actuel du dollar canadien aux avertissements lancés par Ottawa sur les effets d'un référendum sur la souveraineté. «Cela prouve que vous ne devriez jamais faire preuve de démagogie à propos d'argent», a-t-il dit.

Autres informations en page A6

Crise du verglas

## Une exposition sur la tempête des tempêtes

PRESSE CANADIENNE

Shawinigan — Six mois jour pour jour après le début de la tempête de pluie verglaçante, le premier ministre Jean Chrétien a procédé hier à la traditionnelle coupe de ruban qui marquait l'ouverture officielle de l'exposition sur la tempête des tempêtes à la Cité de l'énergie, à Shawinigan, en Mauricie.

Rappelant la solidarité qui s'est manifestée lors de la tempête dévastatrice en janvier dernier, M. Chrétien a expliqué que l'exposition présentée à la Cité de l'énergie constituait un excellent moyen de se souvenir de cet événement «qui a fait sortir ce qu'il y avait de meilleur en nous».

L'exposition intitulée *Les autoroutes de l'électricité et l'hiver de glace* se veut en effet un rappel des événements qui ont entouré la crise du verglas de janvier dernier, qui a paralysé tout le sud-ouest du Québec pendant plusieurs semaines.

Le premier ministre a félicité l'initiative de la Cité de l'énergie, qui permet ainsi aux visiteurs de se rappeler l'ampleur de la tempête et ses effets sur la nature, mais aussi sur la communauté.

Selon Roland Desautels, président du conseil d'administration du complexe thématique shawiniganais, le fait d'avoir conçu cette exposition relève de l'exploit. «Nous devons faire face à des délais très courts et nous avons des moyens limités. Cela nous a obligés à faire preuve d'imagination et d'efficacité», a-t-il indiqué.

L'unanimité a rapidement été

créée autour du fait qu'il n'y avait probablement pas de meilleur endroit pour parler de la tempête de pluie verglaçante que la Cité de l'énergie.

L'exposition a été réalisée au coût de 85 000 \$ et n'a pas bénéficié de subvention spécifique. La Cité de l'énergie a toutefois obtenu des subventions indirectes favorisant l'embauche d'employés additionnels pour élaborer et mettre en place l'exposition sur le verglas. La collaboration d'Hydro-Québec et des Forces armées canadiennes, pour ce qui est des éléments visuels et de la cueillette d'information, a été obtenue d'emblée par les dirigeants du complexe.

Nichée dans la Rotonde, un bâtiment qui a autrefois servi de centre de contrôle pour la Shawinigan Water and Power, l'exposition redonne vie à cette étape de la visite à la Cité de l'énergie. L'an dernier, la Rotonde constituait une étape de fin de parcours souvent négligée par les visiteurs.

Cette année, cependant, les dirigeants de la Cité de l'énergie s'attendent à ce que la popularité du sujet et le fait que plusieurs centaines de milliers de personnes ont été touchées par l'événement créent un engouement certain pour cette exposition temporaire.

Le porte-parole d'Hydro-Québec, Gilles Lafontaine, a mentionné en terminant que l'exposition avait aussi pour but de rendre hommage à tous les «héros obscurs» de cette bataille contre la glace, le froid et, bien sûr, l'absence d'électricité.

L'exposition est présentée jusqu'au 30 octobre.

À Fredericton

## Le maire ne veut rien signer sur les gais et lesbiennes

PRESSE CANADIENNE

Fredericton — La loi des hommes, la loi de Dieu, la Charte des droits de la personne et la Bible ont tous été invoqués, hier, lors d'une enquête sur les droits de la personne entourant le refus du maire de Fredericton de proclamer une semaine de la fierté gaie et lesbienne dans sa ville.

Brad Woodside, maire de Fredericton depuis près de 20 ans, n'a nullement été impressionné ou intimidé après des heures de plaidoiries soulignant son devoir juridique de reconnaître par proclamation la contribution des gais et lesbiennes en tant que citoyens.

A l'extérieur de la salle d'audience, le maire Woodside a juré qu'on ne lui fera jamais signer quelque chose auquel il ne croit pas, ajoutant qu'il ira en cour s'il le faut pour défendre son point de vue. M. Woodside a dit qu'il invoquerait pour sa défense la Charte des droits et libertés en matière de liberté d'expression. «J'aimerais bien passer devant un juge et invoquer la Charte des droits et libertés en tant qu'individu, a-t-il

dit aux journalistes. En tant qu'élus, je trouve normal de croire dans la proclamation que je lis ou que je signe.»

Une enquête de deux jours a été instituée sur les allégations voulant que le maire fasse preuve de discrimination envers les gais et lesbiennes de Fredericton en refusant de proclamer la semaine ou la fin de semaine de la fierté gaie.

Cette communauté demande depuis 10 ans au maire Woodside de signer cette proclamation, ce qu'il a toujours refusé de faire. M. Woodside estime représenter la majorité des citoyens qui croient que l'orientation sexuelle n'a rien à voir avec une reconnaissance officielle quelconque. Les villes ontariennes de Hamilton et London, qui étaient également opposées à une telle proclamation, ont été mentionnées au cours de l'audience. Dans les deux cas, les maires ont dû payer une amende et ont été forcés de signer la proclamation. L'audience doit prendre fin aujourd'hui mais aucune décision n'est attendue pour le moment.

## La saison touristique sera très bonne

PRESSE CANADIENNE

Québec — Le ministre délégué au Tourisme, David Cliche, est catégorique: le Québec connaîtra, en 1998, une saison touristique record.

Après avoir participé, hier, au lancement de la 31<sup>e</sup> édition du Festival d'été de Québec, qui attire, bon an mal an, un million de visiteurs dans la capitale, M. Cliche s'est lancé dans ses prédictions.

«Jusqu'à ce jour, a-t-il dit, la saison touristique va très bien. Tous les indicateurs démontrent un tourisme à la hausse, qui va sans aucun doute battre des records.»

Les principaux indices facilement vérifiables démontrent, entre autres, un accroissement des demandes de renseignements de près de 40 % dans l'ensemble des centres d'information de Tourisme-Québec.

Il y a aussi une augmentation substantielle du nombre d'Américains qui franchissent les postes frontières depuis le début de la saison.

Quant au conflit de travail qui a entraîné depuis plus d'un mois la ferme-

ture du Casino de Montréal, un des principaux attraits touristiques de la région métropolitaine, il ne semble pas qu'il va avoir un effet négatif sur les prévisions optimistes du ministre.

«Même s'il s'agit là d'une grève malheureuse, a indiqué M. Cliche, les différents festivals populaires à Montréal ont largement compensé. Les touristes américains se précipitent et tous les hôtels sont remplis. Le Festival de jazz attire des foules. Le Festival juste pour rire suivra. Les joueurs se retrouvent en plus grand nombre à l'Hippodrome de Montréal de même qu'au Casino de Hull. C'est certain, cependant, qu'on a hâte que la grève au Casino de Montréal se termine.»

L'augmentation du flot de touristes est surtout due à la faiblesse du dollar canadien, qui fait en sorte d'attirer davantage d'Américains au Québec et

d'inciter les Québécois, habituellement attirés par les plages du Maine, à demeurer au Québec.

Hier, le ministre Cliche a aussi annoncé la conclusion d'une entente entre les Entreprises Stoneham inc. et Resorts of the Canadian Rockies, une entreprise de Calgary pour l'achat de la station de ski de Stoneham, au nord de Québec.

Le gouvernement du Québec a déjà annoncé un investissement de 10,4 millions dans la construction d'une piste de descente de calibre international au Massif de la Petite-Rivière-Saint-François.

Afin de coordonner davantage la tenue des événements et festivals sur tout le territoire québécois, le ministre délégué au Tourisme a annoncé la tenue d'une vaste consultation des intervenants touristiques au cours du mois d'août.



David Cliche

Téléphone: 985-3344  
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:  
www.offres.ledevoir.com

### MOTS CROISÉS

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1  | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 11 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 12 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |

### HORIZONTALEMENT

- Débit de boissons.
- Inquiéter. — Manga- nèse.
- Un nombre. — Ambiance.
- Risque. — Mesure agraire.
- Gallium. — Femme d'un raja.
- Toxicomane.
- Température de fusion. — Maté.
- Adresse. — Orchi- dées.
- Poteau. — Membrane enveloppant le foetus.
- Azur. — Chef-lieu des Bouches-du-Rhône.
- Largeur d'une étoffe. — Suinte. — Excrément.
- Plante grimpante. — Lutécium.

### VERTICALEMENT

- Alimentation artificielle. — Allure du cheval.
- Qui ne concerne qu'un seul côté.
- Qui est en feu.

### Solution d'hier

1. MUSICALEMENT  
2. AVANTAGE  
3. MERLETTE  
4. MÉTÉORE  
5. FANTÔME  
6. FANTÔME  
7. FANTÔME  
8. FANTÔME  
9. FANTÔME  
10. FANTÔME  
11. FANTÔME  
12. FANTÔME

### U.M.Q. APPELS D'OFFRES

L'Union des municipalités du Québec requiert des soumissions pour la fourniture des biens et services suivants :

**Consultation en santé et sécurité du travail 98-002**

Les soumissions seront reçues jusqu'au **vendredi 24 juillet 1998 avant 16 h** au 680, rue Sherbrooke Ouest, bureau 680, Montréal (Québec) et seront ouvertes immédiatement après l'heure limite.

L'Union des municipalités ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Pour toute information concernant cet appel d'offres, incluant documents et conditions de soumission, **appelez sans frais du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h**, en spécifiant le numéro de dossier.

**1-800-256-7774**

Union des municipalités du Québec

Canada, Province de Québec, district de Terrebonne, #700-61-029690-986, Percepteur des amendes c. Ethel Deborah Wall. PRENEZ AVIS que le 23 juillet 1998 à 10h00, au 528-26e Avenue, Deux-Montagnes, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Ethel Deborah Wall saisis en cette cause, consistant en: un Système de son York lecteur de disque compact, Radio & acc., (2) haut-parleurs & acc., système de son Pioneer, lecteur de disque compact, double cassette, radio & acc., (2) haut-parleurs Pioneer & acc., (90) disques compacts, exercice à usage multiple Weider & acc., un haltère & acc., télévision Toshiba & acc., un vaisselier en bois. Conditions: Argent comptant ou chèque visé. St-Eustache, ce 06 juillet 1998. L'Ynne Pariseau, huissier de justice, 259 Bl. Sauvé, St-Eustache, J7P 2A9, Québec, Tél: 472-3637, Fax: 472-9011.

Canada, Province de Québec, district de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE, NO. 700-05-006136-984, SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse vs. MAURICE ST-PIERRE. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22/07/98 à 11:30 au: 4, Place Bouligny, Lorraine, district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MAURICE ST-PIERRE, saisis en cette cause, soit: Ordinateur, fax, photocopieur système de son, table de billard, échelle double, BBQ, etc. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. St-Eustache, ce 08 juillet 1998. ALAIN TRUDEL, huissier de justice, PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASS. HUISSIERS, 165 Rue Du Moulin, St-

Eustache, Québec J7R 2P5, (514) 491-7575

AVIS est par les présentes donné que, à la suite du décès de Rosaire CHAPUT, en son vivant domicilié au 6348, avenue De Châteaubriand, Montréal, Québec, survenu le 16 juillet 1997, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, Gilles Chapat, le 1er mai 1998, devant Me Jean J. Brossard, notaire, 2383 rue Beaubien est, bureau 300, Montréal, Québec, H2G 1N3, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Jean J. Brossard, notaire, sise au 2383 rue Beaubien est, bureau 300, Montréal, Québec. Donné ce 06 juillet 1998. Jean J. Brossard, notaire

### AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites **avant 16h00** pour publication deux (2) jours plus tard.

**Publications du lundi:**  
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

**Publications du mardi:**  
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Sybil Hamlet de comparaitre au Palais de Justice de Montréal, situé au 1 rue Notre-Dame Est, en salle 2.17 à 9h15 a.m. pour l'audition d'une requête pour garde d'enfant présentée le 27 août 1998. Une copie de la requête pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de madame Wilma Sybil Hamlet. Lieu: Montréal Date: 03 juillet 1998

RITA CADIEUX  
GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC District de MONTRÉAL Numéro 500-12-240652-986

**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT GREFFIER-ADJOINT CHEN WANG

Partie demanderesse c. LEI WANG

Partie défenderesse

**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à LEI WANG de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame Est, salle 1.101, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir. Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de LEI WANG. Lieu: MONTRÉAL Date: 17 juin 1998

L. DUCHESNE, G.A.

### MÊMES PROBLÈMES UNE SOLUTION LA SOLIDARITÉ

(514) 257-8711  
1-888-234-8533  
www.devp.org

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

La suite des avis se trouve en page B 6

# LE MONDE

COLOMBIE

## La guérilla et la «société civile» vont dialoguer

PABLO RODRIGUEZ  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Bogotá — Après 40 années de conflit armé et 16 de tentatives infructueuses pour ramener la paix dans leur pays, les Colombiens vont tenter, à partir de dimanche en Allemagne, de jeter les bases d'une solution négociée lors d'une rencontre entre l'un des principaux mouvements de guérilla et des représentants de la société civile.

Des délégués de l'Armée de libération nationale colombienne (ELN, guévariste) et une quarantaine de représentants des différents secteurs de la société civile vont dialoguer pendant trois jours au siège de la Conférence épiscopale allemande à Mayence.

Aucun représentant du gouvernement sortant du président libéral Ernesto Samper et du président élu, le conservateur Andres Pastrana, devant entrer en fonction le 7 août, n'assistera à la réunion.

M. Pastrana a déclaré qu'il n'avait «pas été invité» à Mayence mais qu'il demanderait à l'un des représentants de la société civile de l'informer des travaux de la rencontre.

LELN a expliqué cette absence par le fait qu'elle souhaitait dans un premier temps ne dialoguer qu'avec la société civile, éviter de voir les conversations se «politiser» et préserver la rencontre de toute tension.

De précédentes négociations, entamées entre la guérilla et le gouvernement colombien, s'étaient soldées par un échec entre 1991 et 1992 à Caracas (Venezuela) et Tlaxcala (Mexique).

LELN, deuxième groupe de guérilla du pays, et les représentants de la société civile comptent échanger leurs vues à Mayence sur les moyens de promouvoir en Colombie une société plus juste, socialement, économiquement et politiquement, selon les souhaits de la guérilla.

LELN a clairement indiqué que ce processus devant conduire à des négociations de paix ne devait pas entraîner, au moins dans un premier temps, sa simple démobilisation. Cette rencontre «constitue seulement le début d'un processus complexe de reconstruction nationale de la paix», a-t-elle averti.

Les représentants des différents secteurs de la société civile — dont l'Eglise catholique, les milieux d'affaires et les organisations sociales et syndicales — ont accepté la nouvelle logique du mouvement de guérilla et indiqué qu'il n'y aurait pas de négociation de paix à Mayence mais simplement un dialogue visant à créer les conditions pour lancer un véritable processus de réconciliation nationale.

Les débats devront conduire à la mise au point de l'ordre du jour d'une «convention nationale» qui sera chargée d'ébaucher les projets de réformes de fond souhaitées par l'ELN. Ces projets de réformes devraient ensuite être soumis, selon le mouvement de guérilla, au vote d'une Assemblée nationale constituante chargée de réviser la Constitution.

LELN, forte de 5000 guérilleros, a indiqué que le principal mouvement de guérilla, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, communistes) — qui comptent 12 000 hommes et ont également exprimé leur volonté d'ouvrir des pourparlers de paix — serait associé à ces consultations visant à instaurer un contexte propice à des négociations de paix avec le nouveau gouvernement de M. Pastrana.

Le président élu a déjà proposé à la guérilla des négociations directes et sans conditions. Andres Pastrana a estimé que le chemin serait long et difficile, mais il a reconnu que le nouvel état d'esprit régnant parmi les protagonistes du conflit armé rendait à présent possible la recherche de la paix en Colombie.

EN BREF

### Nicaragua: où va l'argent?

Managua — «Il est difficile de justifier l'aide à un pays lorsqu'on ne sait pas où va l'argent», ont lancé comme avertissement aux autorités du Nicaragua les représentants de quatre pays: Allemagne, Canada, Suède et Suisse, d'après un reportage paru hier dans le quotidien madrilène *El País*. Un fait remontant à 1992 vient de faire surface: il y a un trou de 500 millions \$ à la Banque centrale, ce qui a provoqué une rencontre orageuse des fournisseurs d'aide avec les autorités. La succession de scandales touchant la corruption à l'Assurance sociale ou la nouvelle selon laquelle la présidence a eu recours à un avion servant aux trafiquants de drogue, irritent les dirigeants du pays qui ont tendance à blâmer le Vérificateur général, Agustín Jarquín, pour ces faits qui les éclaboussent et compromettent l'arrivée d'aide étrangère.

### Soldat reconnu

Washington (AFP) — L'armée américaine a autorisé le retour à la famille d'un pilote de la guerre du Vietnam, Michael Blassie, de ses restes exhumés de la tombe des soldats inconnus et identifiés récemment, a annoncé hier le Pentagone. Les restes de Michael Blassie doivent être transférés dans la journée à la base aérienne de Dover (Delaware) avant d'être transportés par avion à Saint Louis (Missouri) aujourd'hui pour y être inhumés par sa famille, ont précisé des responsables militaires. Une cérémonie avec tous les honneurs militaires, 21 salves et un survol de chasseurs F-15, est prévue pour les obsèques demain au cimetière national de Jefferson Barracks. Les restes du pilote, âgé de 29 ans lorsqu'il avait été abattu pendant la bataille d'An Loc en 1972, ont été identifiés grâce à des tests d'ADN par un laboratoire militaire.

### Rapt d'une religieuse canadienne au Rwanda

Kigali (AFP) — Trois religieuses ont été portées disparues dans la nuit de mardi à mercredi à Byumba (nord du Rwanda), ont indiqué hier des sources concordantes à Byumba et à Kigali. Les trois sœurs appartiennent à la congrégation des Sœurs de la Sainte Chrétienne, ont ajouté les mêmes sources, en précisant que l'une d'entre elles est de nationalité canadienne. La conférence épiscopale du Rwanda, qui a confirmé cette information, a précisé que ces religieuses vivaient dans la paroisse de Bungwe, dans la commune de Kivuye, limitrophe de la préfecture de Ruhengeri et jouxtant la frontière rwando-ougandaise. Selon des sources officielles à Byumba, «une quarantaine d'hommes munis d'armes à feu et vraisemblablement des extrémistes hutus ont attaqué le couvent des sœurs de Sainte Chrétienne aux environs de 19 heures le 7 juillet». Ils y ont «volé près de 700 dollars américains et ont emmené avec eux trois sœurs, deux Rwandaises et une autre de nationalité canadienne».

## Un attentat à la bombe fait dix morts à Alger

Un important chef du Groupe islamique armé est abattu

Journée mouvementée et tragique hier en Algérie. Une bombe a explosé dans un marché aux puces, quelque temps avant le départ d'une marche organisée pour protester contre la loi sur l'arabisation entrée en vigueur dimanche dernier. Enfin, une opération des forces de sécurité déclenchée mercredi a permis l'anéantissement hier d'un groupe armé dans la Casbah.

ASSOCIATED PRESS

Alger — Dix personnes ont été tuées et 21 autres blessées dans un attentat à la bombe hier matin au marché aux puces d'Oued Kniss, dans la banlieue est d'Alger, a annoncé un communiqué des services hospitaliers de la capitale.

Près d'un millier de personnes étaient présentes au marché au moment de l'explosion, survenue vers 9h. Selon des témoins sur place, la bombe était apparemment dissimulée dans un cabas. L'attentat, dont la responsabilité n'a pas été revendiquée, a provoqué un mouvement de panique avant l'intervention des services de sécurité, puis des secours.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital Zmirli, l'établissement le plus proche. L'attentat est intervenu avant le départ d'une marche organisée dans le centre d'Alger par le Front des forces socialistes.

Le FFS (opposition démocrate) demande le gel de la loi sur l'arabisation, la reconnaissance du statut officiel de la langue tamazight (berbère) et «la réconciliation nationale avec toutes les forces rejetant l'usage de la violence».

Selon des estimations concordantes, au total plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté entre la place du 1<sup>er</sup> Mai et la Place des Martyrs.

Par ailleurs, le chef du Groupe islamique armé (GIA) d'Alger, Athmane Khelifi, dit Hocine Fliche, a été abattu hier matin avec dix de ses lieutenants à Alger, ont annoncé les services algériens de sécurité.

### Tête mise à prix

L'opération, qui a débuté mercredi après-midi au lieu-dit «La Vigie», à Bouzaréa, sur les hauteurs de la capitale, s'est achevée hier matin par l'anéantissement du groupe armé commandé par Fliche et composé de «dangereux criminels», selon un communiqué des services de sécurité.

«Un important lot d'armes et de bombes de fabrication artisanale» a été récupéré au cours de cette opération.

Auparavant, les services de sécurité avaient annoncé la mort de sept islamistes armés lors de cette opération, sans révéler leur identité.

Fliche, considéré comme un des plus dangereux chefs des groupes islamistes armés algériens, avait comme terrain de prédilection la vieille ville d'Alger, la Casbah, où il est né et possédait des liens avec la population. Sa tête était mise à prix par les autorités pour une somme de deux millions de dinars (200 000 FF environ).

Il avait été donné pour mort à plusieurs reprises par la presse d'Alger.

Les services de sécurité ont révélé l'identité de huit des dix lieutenants tués avec Fliche, précisant que «l'identification des deux autres criminels abattus est en cours».

Les autres islamistes armés abattus, qui ne figurent pas sur la liste des têtes mises à prix sont: Redouane Abderrahmani, dit Riad le blond également appelé Talha, Boualel El Hous, Khaled Benchalal, Sofiane Boukefoussa, Omar Bachiri, Said Benchalal, Lounès Youcef et Azzedine Bouzid.



REUTERS

«Pouvoir assassin», «Tamazight au pouvoir», «Paix, démocratie», «À bas la dictature», criait la foule.

## Des milliers de personnes dénoncent le meurtre de Lounès Matoub

AGENCE FRANCE-PRESSE

Alger — Des milliers de personnes ont manifesté hier à Alger pour dénoncer l'assassinat, le 25 juin, du chanteur kabyle Lounès Matoub et demander le gel d'une loi sur l'arabisation, entrée en application dimanche.

Répondant à l'appel de l'un des principaux partis d'opposition, le Front des forces socialistes (FFS), essentiellement implanté en Kabylie, les manifestants, dont un grand nombre est venu de Kabylie, ont parcouru près de trois kilomètres de la place du 1<sup>er</sup> mai à la place des Martyrs au centre d'Alger.

«Pouvoir assassin», «Tamazight (berbère) au pouvoir», «Paix, démocratie», «À bas la dictature», criait la foule, dont beaucoup de femmes en costume traditionnel kabyle, brandissant des banderoles et des portraits de Lounès Matoub.

Les carrefours étaient surveillés

par des fourgons de police, tandis qu'un hélicoptère tournait dans le ciel pour suivre cette «marche nationale» autorisée par le Gouvernorat d'Alger.

### Une semaine mouvementée

La semaine dernière, deux manifestations du FFS à Alger avaient été empêchées par les forces de sécurité, tandis qu'une autre, organisée par le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) avait failli tourner à l'émeute. Des policiers et des manifestants avaient été blessés et des voitures de polices endommagées par des jets de pierres.

En Kabylie, notamment dans les capitales de Grande et Petite Kabylie, Tizi Ouzou et Béjaïa, des émeutes avaient éclaté à la suite de l'assassinat du chanteur, faisant au moins trois morts et des dizaines de blessés parmi les manifestants, selon un bilan officiel.

Des édifices publics avaient été in-

cependiés ou sacagés, des voitures brûlées et des lampadaires arrachés, lors de ces émeutes qui ont duré plusieurs jours.

Le président Liamine Zéroual, tout en paraissant «inquiet» de la situation en Kabylie, notamment par la création d'un mystérieux «Mouvement armé berbère (MAB)» qui menace de venger la mort de Lounès Matoub et de s'attaquer aux défenseurs de l'arabisation, n'a pas accédé aux demandes du FFS reçu en audience lundi.

Le FFS demande au président de geler la loi sur l'arabisation et de consacrer le berbère comme langue nationale et officielle au même titre que l'arabe.

Le président Zéroual a toutefois adopté un ton conciliant, rassurant ses interlocuteurs sur l'application «graduelle» de cette loi, et montrant un intérêt pour la promotion de tamazight, la langue berbère, selon le FFS.

INDONÉSIE

## Le Golkar tente de définir l'après-Suharto

AGENCE FRANCE-PRESSE

Jakarta — L'instrument de pouvoir de Suharto, le parti Golkar, cherche à s'adapter à l'ère des réformes en se débarrassant de l'encombrant héritage de l'ancien président forcé à la démission le 21 mai dernier.

En ouvrant un congrès extraordinaire du parti hier à Jakarta, le chef de son bureau exécutif, M. Harmoko, a déclaré que le parti «ne devait pas être relégué dans les annales de l'histoire mais devait diriger le pays là où il doit aller».

L'un des favoris pour remplacer M. Harmoko à la présidence du bureau exécutif, le secrétaire d'Etat Akbar Tanjung, considéré comme un réformiste, a affirmé devant les mille délégués que Suharto appartenait désormais au passé.

«Suharto comme vous le savez a démissionné [de son poste de président indonésien]. Nous avons fini avec lui», a-t-il lancé dans ce qui est à ce jour l'un de plus forts désaveux publics de l'ancien chef de l'Etat.

Suharto détient toujours cependant le poste-clé de président du conseil des anciens (sages) du Golkar, organisme qui détient un pouvoir de veto sur les décisions du bureau exécutif et toutes les décisions du parti. C'est ce conseil de 45 membres qui a permis à Suharto d'utiliser le parti à sa guise pendant ses 32 années au pouvoir.

Le congrès devrait soit supprimer ce conseil, soit limiter

ses pouvoirs, soit remplacer Suharto à sa tête. Le président Jusuf Habibie, successeur de Suharto, a été on ne peut plus clair à ce propos dans une allocution prononcée à l'ouverture du congrès. Pour se préparer à l'ère des réformes, a-t-il dit, le parti doit «faire une introspection profonde [...] et réviser le statut et l'autorité du conseil des anciens et aussi d'autres organismes tel que le bureau des conseillers».

Outre la nomination possible d'un nouveau président du bureau exécutif en remplacement d'Harmoko et un vote sur le conseil des anciens, le congrès s'attachera pendant ses trois jours de travaux à examiner le statut des postes de trésorier du Golkar et de représentant du parti auprès de l'assemblée nationale qui sont respectivement détenus par deux enfants de Suharto, son fils Bambang Trihatmojo et sa fille Siti «Tutut» Hardyati Rukmana.

L'ouverture du congrès du Golkar a été l'occasion de la première manifestation de soutien à Suharto dans le centre de Jakarta depuis la chute de l'ancien président.

Une centaine de femmes, hommes et enfants ont paradé sans être inquiétés par les forces de sécurité en brandissant des écriteaux déclarant: «J'aime Suharto» et «L'islam est ma religion, l'Indonésie mon pays et Suharto mon leader». Mais la manifestation s'est progressivement dispersée pour être remplacée par des groupes apparemment spontanés demandant la dissolution pure et simple du Golkar.

### Sans problème

## Les observateurs sillonnent le Kosovo

AGENCE FRANCE-PRESSE

Pristina — Un groupe d'observateurs internationaux a effectué «avec succès» hier une première patrouille officielle au Kosovo, a indiqué Richard Huckaby, directeur du Centre américain d'information à Pristina, chef-lieu de la province.

Le groupe, composé de diplomates américains, russes, néerlandais, belge et britannique accrédités à Belgrade, a sillonné sans encombre pendant une dizaine d'heures le sud et l'ouest de la province, notamment les environs des villes de Prizren, Djakovica et Pec.

Les observateurs ont pu circuler dans des zones «où leurs homologues

diplomatiques n'avaient pu se rendre à ce jour», a précisé M. Huckaby, ajoutant que leur liberté de mouvement n'avait été «à aucun moment perturbée par la police officielle».

Le groupe, a-t-il poursuivi, «a identifié hier les régions qui nécessitent une présence d'observateurs, y compris en matière d'aide humanitaire et de personnes déplacées». Parti de Pristina vers 10h30, le groupe a regagné la ville dans la soirée. A la différence de lundi dernier, les journalistes n'ont pas été autorisés à suivre la patrouille des observateurs hier.

Cette patrouille faisait suite à une première mission d'observation symbolique, effectuée lundi par des am-

bassadeurs de l'Union européenne et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) dans une zone contrôlée par les forces serbes, au nord et à l'ouest de Pristina.

Une centaine d'observateurs au total devraient être déployés à terme dans la province, selon des sources diplomatiques, qui ont indiqué que nombre d'entre eux n'avaient pas encore obtenu des autorités yougoslaves des visas d'entrée.

Le principe d'une présence diplomatique continue au Kosovo avait été convenu entre les présidents yougoslave Slobodan Milosevic et russe Boris Eltsine, à la mi-juin à Moscou.

## L'ONU permet à Moubarak de se rendre en Libye en avion

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Le président égyptien Hosni Moubarak, dont l'appareil s'est posé hier matin en Libye, est le premier chef d'Etat à obtenir depuis 1992 une autorisation de l'ONU pour se rendre en avion dans ce pays soumis à un embargo aérien, ont indiqué des diplomates.

M. Moubarak est arrivé hier matin à bord d'un appareil d'Egypt Air à l'aéroport Labrak, près d'al-Bayda (1200 km à l'est de Tripoli), où il a aussitôt été reçu par le dirigeant libyen, le colonel Mouammar Kadhafi. Le Comité des sanctions de l'ONU, qui est chargé de surveiller le respect de l'embargo, a donné son feu vert mercredi.

Cette dérogation à l'embargo aérien en vigueur depuis 1992 est accordée pour la première fois à un dirigeant politique, ont souligné des diplomates. Les exemptions à l'embargo sont en principe seulement de caractère humanitaire et délivrées pour des évacuations médicales.

Le porte-parole de l'ONU, Fred Eckhard, a confirmé hier que «l'Egypte a formellement demandé [l'autorisation d'un vol] et a reçu la permission».

Un diplomate a affirmé que l'Egypte, proche alliée des Etats-Unis dans la région, a respecté les formes en demandant l'accord du comité des sanctions. Mais les autorités égyptiennes n'ont donné que quelques heures à l'ONU pour donner son accord.

De plus, la demande écrite affirmait que «deux dignitaires» et «cinq médecins» devaient prendre place à bord de l'appareil. La présence du président Moubarak a seulement été annoncée oralement, ont dit des diplomates. «C'est la manière égyptienne de violer les sanctions», a affirmé un diplomate.

La Libye est soumise à des sanctions de l'ONU pour son refus de livrer à Londres ou Washington deux de ses ressortissants soupçonnés d'être impliqués dans un attentat contre un avion de la PanAm au-dessus de Lockerbie (Ecosse), qui a fait 270 morts en 1988.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a maintenu le 2 juillet les sanctions (embargo aérien et sur les armes, gel des avoirs) pour une nouvelle période de quatre mois.

La Ligue arabe comme les pays africains demandent la levée ou au minimum la suspension des sanctions contre Tripoli, de plus en plus ouvertement violées. Deux chefs d'Etat africains, les présidents Idriss Deby du Tchad, et Ibrahim Baré Maïnassara du Niger ont ainsi violé l'embargo au début de la semaine. Leur appareil, de la compagnie nationale libyenne Libyan Airlines, s'était posé sur l'aéroport de Labrak, près d'al-Bayda, à 1200 km à l'est de Tripoli.

# LE DEVOIR

# ÉCONOMIE

Une transaction de 400 millions

## Quebecor tente de s'implanter en Scandinavie

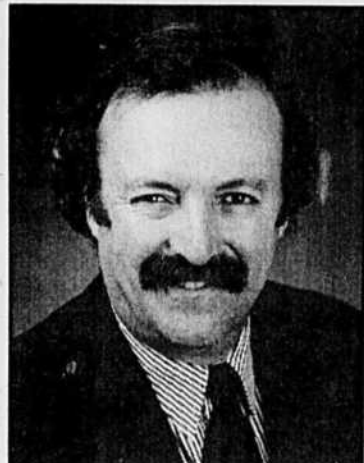
*Imprimeries Quebecor lance une OPA amicale visant la société suédoise TINA*

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

Ce que Quebecor n'a pas réussi à faire en Angleterre, elle est en voie de le réaliser en Suède. Imprimeries Quebecor vient de lancer une offre publique d'achat (OPA), amicale celle-là, visant le plus important imprimeur commercial en Scandinavie, TINA, une transaction de 400 millions.



Barreau du Québec



Me Jacques Fournier

Me Jacques Fournier, de Montréal, a été élu bâtonnier du Québec pour 1998-1999. Associé du cabinet mont-réalais Mondor Fournier, il sera secondé dans ses nouvelles fonctions par Me Denis Jacques, associé du cabinet Grondin Poudrier Bernier, de Québec, élu vice-président du Barreau du Québec. Mes Fournier et Jacques dirigeront le Barreau du Québec, assistés d'un comité administratif composé du bâtonnier Ronald Montcalm, c.r., et de Mes Lynne Kassie et Nicolas Plourde, du Barreau de Montréal; de la bâtonnière Odette Lacroix et de Me Kimberley Legault, du Barreau de Québec; de Mes Raymond Nepveu, du Barreau de la Côte-Nord, et de Me François Bousquet, du Barreau de Richelieu; de M. Michael J. McCormack, de Québec, nommé par l'Office des professions du Québec; de Me Serge Francoeur, c.r., de Baie-Comeau, bâtonnier du Québec sortant, à titre d'observateur. Le Barreau du Québec, voué principalement à la protection du public en vertu du Code des professions, compte plus de 17 600 membres et administre des budgets annuels de l'ordre de 19\$ millions.

Imprimerie Quebecor a déjà réussi à acquérir sur le marché boursier 6,2 % des actions de TINA, un diminutif pour Tryinvest i Norden, et les principaux dirigeants de la cible ont convenu de lui céder de plus le bloc des titres de 10,3 % qu'ils détiennent, a précisé John Paul Macdonald, le porte-parole d'Imprimeries Quebecor.

Le conseil d'administration de TINA, une société cotée à la Bourse de Stockholm, a recommandé cette offre, qui est sujette à ce que 90 % des actions soient déposées à son terme.

Le prix offert est de 221 millions \$ US, auxquels s'ajoute la prise en charge de dettes d'une valeur de 51 millions \$ US pour un total de 400 millions \$ CAN. Il représente une prime de 17 % par rapport au cours boursier moyen de la cible entre le 8 juin et le 8 juillet.

### Plus cher

Imprimeries Quebecor aurait pu payer moins cher pour TINA. En mars 1998, le groupe québécois

avait amorcé des discussions avec la Union Bank of Switzerland Capital (UBS), propriétaire de TINA. Quebecor avait mis ces pourparlers en veilleuse, souhaitant se concentrer sur son OPA hostile qui visait l'imprimeur britannique Watmoughs, une opération où elle s'est fait damer le pion par un groupe d'investisseurs britanniques et arabes. En juin, UBS faisait de TINA une société à capital public à la faveur d'une émission publique à un cours de 18 % inférieur à l'offre actuelle de Quebecor.

Or, un trouble-fête, le holding suédois Carl Bennet, qui chapeaute un imprimeur plus petit que TINA du nom d'Elanders Tryckeri, a lancé une offre hostile, immédiatement après l'émission publique de TINA, visant de 25 % à 35 % des actions de cette dernière à un prix inférieur de 9 % à l'offre de Quebecor.

Contrairement à l'OPA visant Watmoughs, Imprimeries Quebecor joue aujourd'hui le rôle de chevalier blanc. «Nous payons un peu plus cher. Mais même à ce prix-là TINA

est une excellente acquisition», a soutenu M. Macdonald.

En 1997, TINA a réalisé un chiffre d'affaires de 300 millions et dégagé un bénéfice net de 23,5 millions. Premier imprimeur commercial en héliogravure (ou rotogravure) en Scandinavie, TINA exploite trois ateliers en Suède et un autre en Finlande. L'entreprise emploie 950 personnes et détient 60 % du marché scandinave de l'héliogravure, un procédé utilisé pour l'impression de magazines, de catalogues et de dépliants sur papier glacé.

L'acquisition de TINA ajoutera 30 % au chiffre d'affaires actuel d'Imprimeries Quebecor Europe, ce qui le portera à plus de 1,17 milliard ses revenus. La société est déjà le premier imprimeur commercial de France en rotogravure. L'atelier finnois de TINA, situé à 24 heures de Moscou, permettra à Quebecor de percer le marché russe plus efficacement que ses concurrents allemands ou hollandais basés à quatre ou cinq jours de la capitale russe, fait valoir Imprimeries Quebecor.

### Usines en grève

## La FTQ tend la main à l'Abitibi-Consolidated

*Clément Godbout se dit prêt à recommander au Fonds de solidarité d'investir dans la modernisation de deux usines*

FRANÇOIS NORMAND  
LE DEVOIR

Pour éviter que la papetière Abitibi-Consolidated ne ferme ses usines de Trois-Rivières et de Chandler en raison de la grève générale, la FTQ s'est dite prête «à recommander» au Fonds de solidarité de la FTQ d'investir dans la modernisation des deux usines.

Le Fonds de solidarité n'a pas encore reçu de demande officielle en ce sens. Le Fonds, qui dispose d'un capital de 2,5 milliards de dollars, investit dans la relance d'une entreprise lorsque le projet est rentable et qu'il est prouvé que des emplois seront préservés.

Depuis le 15 juin, les 11 usines de pâtes et papiers de l'Abitibi-Consolidated, situées en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve, sont fermées

à la suite du débrayage des quelque 5000 travailleurs membres du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP).

Ces derniers protestent contre la volonté de l'employeur de négocier la nouvelle convention collective usine par usine au lieu de négocier un contrat de travail global comme c'est la coutume dans l'industrie papetière.

Selon la direction de l'entreprise, la survie même des usines de Trois-Rivières et de Chandler serait menacée en raison de la perte d'importants contrats, les usines étant fermées depuis près d'un mois. À l'heure de mettre sous presse, la direction ne nous avait pas rappelé pour avoir plus de précisions.

### Conditions

En conférence de presse hier à

Montréal, le président de la FTQ, Clément Godbout, et les dirigeants du SCEP ont demandé à l'employeur de négocier un nouveau contrat de travail collectivement au lieu d'usine par usine.

En contrepartie, les syndicats pourraient offrir à Abitibi-Consolidated un plan de relance, par l'intermédiaire d'un investissement du Fonds de solidarité de la FTQ, pour moderniser les usines de Trois-Rivières et de Chandler qui seraient menacées, selon les prétentions patronales.

Pour l'usine de Chandler, les syndicats estiment qu'il faudrait un investissement de 250 millions pour moderniser l'usine.

Pour celle de Trois-Rivières, le syndicat local aurait estimé les investissements nécessaires à 80 millions.

## Le dollar chute à un niveau record

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Pris dans la tourmente des marchés monétaires causée par la chute du yen japonais, le dollar canadien a atteint un nouveau plancher historique, hier, en clôturant à 67,78 cents US.

Le précédent record avait été atteint à la mi-juin, lorsque le huard avait clôturé à 67,85 cents. Depuis, la devise canadienne se maintenait aux environs des 68 cents. À la mi-journée, hier, le dollar a même plongé jusqu'à 67,70 cents, avant de se redresser quelque peu en après-midi.

Selon Rob Palombi, économiste de la firme Standard and Poor's MMS à Toronto, ce nouveau plongeon historique n'a rien à voir avec l'état de l'économie canadienne.

«En début de journée [hier], il y avait des rumeurs de dévaluation d'une devise asiatique», a-t-il dit. Il en a résulté une instabilité généralisée sur le marché monétaire, et le dollar canadien a ainsi perdu du terrain par rapport au dollar américain et aux autres devises. «Le Canada n'a rien fait pour susciter un mouvement de vente du dollar».

Le yen japonais se transigeait hier à 141,10 pour un dollar américain, en baisse par rapport à mercredi, alors qu'il fallait 139,27 yens pour acheter un billet vert. Le yuan chinois et le rouble russe ont également connu une journée difficile.

«Il y a eu un nouveau mouvement de refuge vers le billet vert américain, et évidemment le dollar canadien a été emporté dans le tourbillon», a dit David Rosenberg, de la firme Nesbitt

Burns. «Les cours de l'or ont également subi cette pression à la baisse, ce qui fait que le marché des matières premières est loin d'être favorable au dollar canadien.»

L'once d'or se transigeait à 291,70 \$ US à New York, hier, en baisse de 1,60 \$.

### Le pire est à venir

M. Palombi estime que le pire est encore à venir pour le dollar canadien. «Il n'y a pas eu de nouvelle économique majeure qui permettrait de renverser la tendance pour le dollar canadien», a-t-il dit.

De l'avis des experts, deux développements seraient susceptibles d'entraîner un redressement de la devise canadienne: une hausse des prix des matières premières ou un ralentissement de la croissance économique américaine. La première éventualité semble exclue, tant et aussi longtemps que l'Asie ne sera pas sortie de la crise économique qui l'afflige.

Selon M. Palombi, il faut donc espérer un ralentissement de la croissance américaine, qui écarterait la menace d'une hausse des taux d'intérêt aux États-Unis. «Voilà ce qu'il faudrait pour enlever un peu de pression sur le dollar canadien», a-t-il dit.

La chute du dollar s'est aussi répercutée sur le marché boursier canadien, hier, alors que l'indice TSE 300 de la Bourse de Toronto reculait de 38,12 points, ou 0,51 pour cent, pour clôturer à 7413,15. Les cours étaient aussi en baisse à la Bourse de Montréal, l'indice XXM perdant 24,19 points à 3754,63.

## Inco vend sa division des alliages

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Inco ltée, le plus important producteur de nickel au monde, a franchi un pas de plus dans sa stratégie de ne se concentrer que sur ses activités minières en annonçant la vente, hier, de sa division des alliages à la société américaine Special Metals Corp., au prix de 408 millions \$ US.

La transaction survient cinq mois après qu'Inco a renoncé à conclure une entente semblable avec une autre entreprise américaine, Blackstone Capital Partners II Merchant Banking Fund LP, en raison du refus des autorités antitrust américaines d'accorder leur aval.

Cette première entente, qui avait été conclue en juin 1997 avec la banque marchande américaine, était d'une valeur de 410 millions \$ US. Blackstone Capital Partners II Mer-

chant Banking Fund LP souhaitait alors jumeler la division des alliages d'Inco avec sa propre division œuvrant dans le nickel, la Haynes International Inc., établie à Kohomo en Indiana. Le département américain de la Justice s'y est toutefois opposé, en raison des nombreux chevauchements qui en auraient résulté.

Les analystes estiment qu'il est important pour Inco de parvenir à vendre sa division des alliages, parce que la société minière torontoise a besoin d'argent pour réduire son niveau d'endettement, racheter des actions et compenser pour la chute des prix internationaux du nickel.

Les fonds obtenus pourraient aussi servir à financer le développement de l'imposant projet minier de Voisey's Bay, au Labrador. Ce projet est présentement retardé en raison des négociations difficiles entre Inco et le gouvernement terre-neuvien.

## Règlement prochain chez GM ?

*Les dirigeants de GM et des TUA diffèrent d'opinion*

ASSOCIATED PRESS ET  
PRESSE CANADIENNE

Flint, Michigan — Les négociateurs de General Motors et les représentants des Travailleurs unis de l'automobile diffèrent d'avis sur la possibilité d'en arriver à des ententes aux deux usines en grève de la compagnie à Flint, dans l'État du Michigan.

Le vice-président des TUA, Richard Shoemaker, a dit douter que de telles ententes soient signées en fin de semaine, alors que le vice-président du personnel de GM, Gerald Knechtel, a estimé la chose possible.

M. Shoemaker a ajouté cependant qu'il fallait maintenir le rythme des négociations même si aucune entente n'intervenait vendredi (aujourd'hui). «Nous avons l'obligation de continuer à négocier fermement à moins qu'il devienne évident qu'il faille se retirer pour laisser les choses mûrir. Mais je ne pense pas que nous en arriverons là», a-t-il dit.

Certaines rumeurs ont circulé à l'effet que GM soit en faveur d'un règlement avant la fin de semaine, afin que les travailleurs en grève des deux usines de Flint puissent ratifier l'entente et revenir à l'ouvrage dès lundi.

## • CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

Le Collège Durocher Saint-Lambert est une institution d'enseignement secondaire à caractère confessionnel de foi catholique. Il accueille, dans deux pavillons de taille moyenne, plus de 1900 garçons et filles de la 1re à la 5e secondaire. Il est reconnu pour offrir un enseignement de haut niveau, un encadrement et un suivi individuel attentif. Afin de compléter son équipe de direction, le Collège sollicite des candidatures pour le poste de:

### Directeur(trice) des services pédagogiques

Sous l'autorité de la directrice générale, vous serez entièrement responsable du développement, de l'organisation et de la coordination des différents services et projets pédagogiques du Collège. Parmi les dossiers relevant de votre mandat, mentionnons, entre autres, la maquette de cours, les politiques d'évaluation de l'enseignement, l'animation de la commission pédagogique et des comités, l'implantation des NTIC, le matériel didactique, les programmes de perfectionnement, la recherche et le développement pédagogique, l'orientation des différents services de soutien à l'enseignement (APO, audio-visuel, bibliothèque, orientation).

Vous détenez une autorité fonctionnelle d'expert-pédagogue exercée en complémentarité et en interdépendance avec les directions de pavillon.

#### Exigences:

- Autorisation légale d'enseigner au secondaire et expérience d'enseignement de dix (10) ans
- Formation universitaire de 1er cycle (une formation de 2e cycle en pédagogie sera considérée comme un atout)
- Savoir-faire et réalisations significatives en recherche et développement de la pédagogie au secondaire
- Habiletés reconnues en animation, travail d'équipe et gestion de projet

Le poste fait partie des emplois de cadre du Collège et est assujéti aux politiques de rémunération et d'avantages sociaux des emplois de cadre.

Si ce défi stimulant vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 31 juillet 1998 à l'attention de la directrice générale à l'adresse suivante:



Collège Durocher Saint-Lambert  
857, rue Riverside  
Saint-Lambert (Québec)  
J4P 1C2

*Un enfant heureux apprend mieux*

Le Collège favorise l'égalité des chances dans l'emploi. Nous remercions tous les candidats et candidates. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour entrevue.



la Maison  
théâtre

Directeur(trice)  
des communications

La Maison Théâtre, centre permanent de diffusion et d'animation théâtrale pour l'enfance et la jeunesse, présente en moyenne 9 spectacles par année et accueille en son lieu plus de 50 000 jeunes spectateurs issus de la grande région métropolitaine lors des représentations destinées aux groupes scolaires et au public familial.

Elle est à la recherche d'un(e) directeur(trice) des communications pour concevoir et réaliser tous les aspects relatifs au plan de communication dont les relations de presse, les relations publiques, les commandites ainsi que tout le matériel promotionnel.

Le candidat ou la candidate doit avoir une formation en communication et marketing, une bonne connaissance du milieu du théâtre et du milieu culturel, d'excellentes aptitudes en rédaction, une bonne connaissance des médias et être bilingue.

Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné de deux lettres de références avant le 17 juillet à la :

Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse  
245, rue Ontario Est, Montréal (Québec) H2X 3Y6  
Télécopieur : (514) 288-5724

Prière de ne pas téléphoner. Seules les candidatures ayant fait l'objet d'une première sélection seront contactées pour une entrevue. Aucun avis de réception ne sera acheminé.



**L'emploi**  
que vous recherchez!

- Nous offrons l'Égalité d'accès à l'emploi -

Agronome III  
Spécialiste provincial(e) des cultures  
fourragères  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
1594 \$ à 2187 \$ à la quinzaine

Le ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural du Nouveau-Brunswick est à la recherche d'un(e) spécialiste provincial(e) des cultures fourragères à Fredericton. Relevant du directeur de l'élevage et de l'alimentation des animaux, la personne choisie se chargera entre autres de planifier et de mettre en œuvre les initiatives du Ministère portant sur les cultures fourragères dans l'ensemble de la province, en collaboration avec le personnel régional du Ministère. Elle devra également assurer la coordination et la mise en œuvre des initiatives de recherche d'adaptation et de transfert de technologie en partenariat avec l'industrie, ainsi que fournir des services de consultation au personnel des régions et aux producteurs de cultures fourragères. La personne choisie devra en outre préparer et diffuser de l'information technique sur les cultures fourragères en collaboration avec les ministères de l'Agriculture des Provinces atlantiques et du Canada.

Les personnes désirant poser leur candidature doivent posséder un diplôme universitaire de deuxième ou troisième cycle en agriculture, comportant des cours spécialisés en agronomie et avoir acquis une grande expérience de travail connexe. Elles doivent posséder d'excellentes aptitudes au travail d'équipe, au commandement et à la communication, ainsi qu'être membre de l'Institut des agronomes du Nouveau-Brunswick ou y être admissible. La connaissance de l'anglais et du français, à l'oral et à l'écrit, est essentielle.

S'il est impossible de trouver un candidat ou une candidate répondant aux conditions de candidatures susmentionnées, le poste pourra être pourvu à un échelon inférieur.

Veuillez faire parvenir votre demande au plus tard le 27 juillet 1998, en indiquant le numéro de concours AG-98-10, à la Section des ressources humaines, ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural, C.P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1.

Agriculture et  
Aménagement Rural

Nouveau Brunswick



## É D I T O R I A L

# Le cœur fragile du Nigeria

Guy Taillefer

La mort soudaine de l'opposant nigérien Moshood Abiola plonge dans un épais brouillard les minces perspectives de démocratisation auxquelles la population s'accrochait depuis le décès, survenu un mois plus tôt, de son géolier Sani Abacha. Peut-être en fait les efface-t-elle carrément: il faudra voir maintenant si les généraux qui sont au pouvoir vont continuer de s'enfermer dans leur logique autoritaire ou faire d'authentiques ouvertures démocratiques.

**L**es Nigériens sont tout à coup orphelins du seul leader qui paraissait en mesure de réunir l'opposition démocratique morcelée et de faire œuvre de réconciliation nationale dans ce pays perpétuellement au bord de l'implosion religieuse et ethnique. La mort de M. Abiola est un clou dans le cercueil des espoirs de démocratie suscités par l'expulsion par arrêt cardiaque du président Abacha de l'exsangue paysage nigérien, le 8 juin dernier. Le scénario est si dramatique que les soupçons des milieux d'opposition ont été inévitablement attisés quant à l'implication directe du régime dans la mort «inopportune», pour employer le mot du président Bill Clinton, de M. Abiola. Comment en effet admettre sans sourciller, dans un pays où le meurtre est un recours passé dans la normalité de l'exercice du pouvoir, que son décès soit naturel, alors qu'il survient au moment où sa remise en liberté était partout annoncée comme imminente? Chose certaine, le régime est au moins indirectement responsable de ce décès aux dimensions humaines et politiques: sa détention avait affaibli sa santé et sans doute avait-elle entamé sa volonté de revendiquer la présidence qui lui avait été volée aux élections annulées de juin 1993.

En ne le libérant pas plus tôt, le nouveau président Abdulsalam Abubakar faisait la preuve depuis des semaines, pour ceux qui se posaient encore la question, de l'extrême relativité de ses promesses de retour à la démocratie. M. Abiola était un homme dont les généraux avaient peur et dont ils cherchaient, avant de mettre fin à ses quatre ans de captivité, à circonscrire préalablement l'influence: utilement, les généraux voient maintenant disparaître un rassembleur qui aurait pu leur arracher le pouvoir. Démocratiquement.

Car au Nigeria, les cœurs battaient pour M. Abiola, qui fut pourtant un équivoque porte-drapeau de la cause démocratique. Avant de devenir un social-démocrate et un martyr de la liberté, il joua un rôle important au sein du parti de droite qui a détenu le pouvoir civil de 1979 à 1983. Sa candidature aux présidentielles organisées en 1993 aux fins de donner illusion de démocratie au Nigeria, il la devait à l'ancien homme fort Ibrahim Babangida qui, voyant la situation ne pas pencher en sa faveur, décida ultimement d'annuler le scrutin. C'était un multimillionnaire *self-made man* dont la fortune avait été construite grâce à ses connexions avec la même élite militaire qui allait éventuellement l'emprisonner. Mais il était aussi un grand philanthrope au style flamboyant et un champion du panafricanisme. Nigérien yorouba du sud chrétien, converti à l'Islam, puissant homme d'affaires aux origines très modestes, M. Abiola a mangé à tous les râteliers. Cette combinaison de personnalités lui a fait réaliser l'impensable aux élections suspendues de 1993: mener le scrutin, non pas seulement dans le sud-ouest du pays où la minorité yorouba le soutenait contre la domination

politique du nord musulman, mais dans toutes les régions du pays. C'est cet exploit dont les généraux, sachant ne pas disposer des appuis populaires pour remporter proprement des élections, devaient à tout prix bloquer toute possibilité de réédition pour sauver leur peau.

Que la disparition de M. Abiola tienne ou non à des causes naturelles — une autopsie sous contrôle international devrait aujourd'hui l'avoir déterminé —, il semble toujours que le président Abubakar cherche à poursuivre une stratégie de division autoritaire qui permette aux généraux du nord nigérien de régner sans partage au mépris de multiples revendications ethniques et régionales. En continuant d'obéir à cette logique d'exclusion — qui les a trop bien servis depuis l'indépendance obtenue en 1963 —, en s'obstinant à ne pas ouvrir le terrain politique à l'opposition, les généraux appuient leur pouvoir, dans l'avant comme dans l'après-Abiola, sur une poudrière qui finira bien un jour par exploser.

Le drame, c'est que la disparition de M. Abiola efface ponctuellement les chances que cette «explosion» se produise sous forme de libéralisation démocratique. Les signes d'ouverture donnés par le général Abubakar sous forme de libération de prisonniers politiques — et que l'Occident et l'ONU

voudraient absurdement faire passer pour encourageants — n'ont été jusqu'à maintenant que poudre aux yeux. Et le programme de transition démocratique promis sous Abacha et qu'Abubakar s'est engagé à respecter est une farce complète dans l'évidente mesure où en est toujours exclue l'opposition — que seule une poignée de pays, dont le Canada, a eu l'élémentaire courage de soutenir. Sous Abubakar, le Nigeria est aujourd'hui aussi loin de la démocratie qu'il ne l'était sous l'ancien dictateur Sani Abacha. D'autant plus loin que tout le monde s'entend à considérer comme irréaliste que, conformément à cette soi-disant transition, des élections puissent être organisées pour le 1<sup>er</sup> août et le pouvoir remis à un président civil le 1<sup>er</sup> octobre prochain.

Du reste, les généraux nigériens ont continué d'opérer à leur guise en faisant semblant d'entrouvrir la porte à la démocratie, sans être vraiment embêtés par la communauté internationale. On l'a vu à la flopée de délégations étrangères passées ces dernières semaines par Abuja. Coup sur coup, le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, puis une délégation américaine de haut niveau sont allés au Nigeria pour tenter d'obtenir la libération d'Abiola, mais sans exiger pour lui un rôle politique dans le devenir du Nigeria. Ce fut une erreur — en forme de complaisance à l'égard du régime des généraux — de ne pas avoir fait pression pour qu'il soit libéré inconditionnellement.

La junte militaire cherche activement à cette crise une porte de sortie. Ce ne sont pas, toutefois, quelques concessions ou quelques changements au sommet de la dictature qui feront oublier son illégitimité. Avec la mort de M. Abiola, c'est le cœur de tout le Nigeria qui vient de flancher.

## LETTRES

### La Fête nationale Molson

Le 24 juin dernier au parc Maisonneuve, Molson a dépassé les bornes en tentant de substituer au symbole même du Québec qu'est la fleur de lys le symbole mercantile de la compagnie. La présence envahissante et agressive de cette compagnie était multiforme. Des tatouages aux drapeaux en forme de fleur de lys Molson en passant par les appels incessants des animateurs de Cité Rock Détente pour inciter les gens à consommer de la bière, tout était pensé et prévu pour faire en sorte que la Fête nationale du Québec soit reliée au logo de Molson.

Les membres de l'escouade «*Tas-tu ton tatou*» (sic) étaient d'une efficacité redoutable: partout où mon regard pouvait porter, je voyais plus de drapeaux Molson en plastique que de véritables drapeaux du Québec.

Ils étaient aussi très bien dressés. Je fus par exemple fort surpris d'apprendre de leur bouche et sur un ton condescendant que l'authentique drapeau du Québec que j'avais apporté n'était pas, de leur point de vue, le bon, et qu'il me fallait corriger cette situation au plus vite!

Quant au tatouage que l'escouade nous offrait gratuitement, dans un élan de générosité feinte, il fallait être très vigilant pour s'apercevoir à temps que la fleur de lys qu'on nous collait sur la peau n'était qu'une autre pub pour Molson...

Personne ne pouvait échapper au va-et-vient incessant de l'escouade, qui m'a sollicité au moins cinq fois en quelques heures. Même les enfants

de trois ans étaient tatoués et, inconscients dans leur candeur, brandissaient fièrement leur drapeau Molson. Ainsi, chaque spectateur était malgré lui réquisitionné pour servir de panneau publicitaire ambulante au service du géant Molson.

Comme le défunt Forum est devenu le Centre Molson, la Fête nationale du Québec est en passe de devenir la Fête nationale Molson.

Quelle sera la prochaine cible de Molson? Aurons-nous droit l'an prochain au 51<sup>e</sup> anniversaire du fleurdelisé Molson? Les publicistes de Molson salivent peut-être déjà à l'idée de la chanson thème qui soulignera l'événement: «*Mon pays, ce n'est pas un pays, c'est une Mol...*».

Jean-François Vallée  
Sainte-Foy, Québec

### Fière d'être de souche

J'approuve entièrement la position de Mireille Boulet sur la célébration de la Saint-Jean, (6 juillet).

Si nous sommes Québécois de souche, c'est comme ça, et tant pis pour ceux que ça dérange. Nous ne nous considérons ni mieux, ni pires que les autres; nous sommes simplement des descendants directs des Français qui sont venus ici pour développer la Nouvelle France, il a de cela près de quatre siècles, territoire qui est devenu le Québec. Selon l'expression populaire, ce n'est pas rien.

Il faut arrêter de se culpabiliser sur tout et d'accepter, entre autres choses, cet absurde «*politically correct*». D'ailleurs, y a-t-il une véritable expression française de ce nouveau

dogme? Encore une influence anglaise? Peut-être n'ont-ils aucune hésitation à indiquer la différence entre «anglais» et «américain».

Arrêtons de nous laisser imposer les lignes de conduite de nos adversaires et des timides, et des normes qui ne répondent pas à notre mentalité. Par exemple, si l'on veut présenter des couples mariés comme mari et femme et non conjoints, pourquoi pas? Cela ne remet aucunement en question le choix de ceux qui pour différentes raisons désirent vivre ensemble mais ne veulent pas se marier.

J'ose croire que les responsables de notre Fête ne se laisseront pas impressionner par les critiques de nos adversaires, lesquels, hélas! réussissent trop souvent à intimider nos élus qui s'amoindrissent de plus en plus devant leur intransigence.

Suzanne Potvin-Spalding  
Hull, 8 juillet 1998

### Souveraineté Wow!

Je me moque du président d'Alliance Québec et de ses «histrionneries». Ma peau est depuis longtemps endurcie. Il me rappelle trop cette vieille histoire du jésuite perdu dans la campagne québécoise qui demande à un paysan le chemin pour aller jusqu'à Saint-Damas.

Réponse? «Vous ne trouverez jamais, c'est tout droit».

Comme ce jésuite, le «ratoureur» Bill Johnson est trop rusé pour jamais trouver son chemin jusqu'à nous. Et je m'en fiche. Ses provocations me laissent indifférent...

Jean Ouellet  
Montréal, 20 juin 1998

## UN NOUVEL UNIFORME POUR L'ARMÉE ?...



GARNOTTE

## Comme une lettre à la poste

**O**n passe son temps comme on peut. Quand j'en ai le loisir, rien ne m'amuse autant que de faire des présentations auprès de Postes-Canada.

Les préposés aux plaintes de la clientèle y sont amusants. Bon nombre d'entre eux estiment par exemple que le service postal offert à la population est l'un des meilleurs au monde. Le syndrome du plus meilleur fait là-bas des ravages.

Il ne faut pas trop insister pour qu'ils prennent la mouche. Cette loyauté vis-à-vis de l'employeur est touchante.

Il n'empêche qu'il y a des moments où on souhaiterait un peu de compassion de la part de personnes qui doivent bien elles aussi attendre du courrier de temps à autre. Pourtant rien n'y fait. On jurerait que ces gens n'écrivent pas.

Moi, j'écris, j'appose des timbres. Tout cela avec l'espoir d'obtenir des réponses. Tenez, rien ne m'émeut autant qu'un facteur un sac en bandoulière. Je ne songe même pas à me moquer si, par temps de canicule, il porte des shorts aussi peu esthétiques que possible. Il m'apparaît comme un messager d'espoir. Il détient les clés de mon bonheur.

C'est la nostalgie qui me fait parler. Mon facteur n'arpente pas les trottoirs, il se déplace à bord d'un camion. Il ne glisse pas de lettres à ma porte, il les dépose dans une case dont j'ai la clef. Comme il ne passe pas à heure fixe, je le vois rarement. Cet homme, je voudrais le mieux connaître. Nous parlerions du temps qu'il fait ou du Mondial. Pas question pourtant. Il a l'air pressé.

Tellement qu'il ne prend pas le temps de livrer à domicile les colis qui me sont adressés. Il le voudrait qu'il ne le pourrait pas. C'est ce que

m'ont assuré différents préposés au service à la clientèle. C'est à cause de cette splendide case qu'on m'a offerte. Pourquoi une case plutôt qu'un service à domicile? Un règlement de Postes-Canada, m'assure-t-on.

Devant un règlement, je proteste toujours, mais je finis par obtempérer. Au début, je devais me rendre à la Poste pour cueillir le paquet ou l'enveloppe coussinée. J'avais parfois l'impression de déranger, mais puisqu'il le fallait...

Puis il a fallu que je m'adresse à un dépanneur. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on n'y avait pas la vocation. Je me souviens d'un employé qui ne comprenait pas que je lui tende mon avis de non-livraison plutôt que de lui commander une caisse de bière. Par la suite, j'ai connu l'office d'un nettoyeur. Lui aussi préférait le pressage et le raccommodage à l'échange de correspondance.

Depuis quelque temps, j'ai droit à un autre dépanneur. Homme charmant, je lui ai parlé. Seulement, il y a un os. Sa boutique est située à une demi-heure de chez moi. Et je n'ai pas d'auto. La dernière fois, j'ai parcouru toute cette distance à pied sous un soleil de plomb à cause d'un mauvais livre que m'a envoyé un éditeur distrait.

Si vous saviez comme je m'ennuie des succursales postales de jadis! Non que je tiennne tellement au service royal de ce temps-là. L'accueil qu'on vous y réservait était parfois insolent. Mais au moins on se sentait en présence de professionnels. Vos lettres, vos colis paraissaient en sécurité.

Alors que mon dépanneur ne fait pas tellement classe. Le fonctionnisme a cédé la place à une conception inquiétante de l'entreprise privée. On se croirait dans une quel-

conque province éloignée de toute civilisation. Et puis, les regards courroucés que vous lancent les clients qui doivent faire la queue parce que vous avez un petit avis en main...

A constater le temps que prend le commis à dénicher mes colis, je me rends compte à quel point les professionnels de l'époque savaient y faire. Ces recherches paraissent l'indisposer. Et les clients donc, l'œil mauvais comme s'ils croyaient que vous êtes abonné à des magazines pornographiques. Il y a aussi l'atmosphère, ces étalages de produits de mauvaise qualité, ces odeurs... Afin de prendre possession d'un colis espéré depuis deux ou trois semaines, il vous faut passer par cette descente aux enfers.

Comment en est-on arrivé là? De chute en chute probablement. Je ne peux pas en toucher mot aux préposés aux plaintes. Ils n'en conviendraient pas. Le dernier à qui j'ai parlé m'a même mis en garde contre les messageries, à son avis hors de prix.

J'admire sa conviction, mais je me demande si je n'insisterai pas désormais pour qu'on me fasse livrer mes colis chez moi. Pas dans ma petite case. Chez moi. Les messagers pourrissent venir à bicyclettes, en auto ou en camion. A leur guise.

Si j'hésite encore un peu, c'est que j'ai pris connaissance d'une affiche posée sur le camion de mon facteur proclamant que la poste express est une solution intelligente aux coûts élevés des messageries. Mais ça ne va pas durer. Je n'aime pas du tout les choses qui se déglissent, qui s'avilissent. Tant pis pour le dépanneur! Qui sait si, dans quelques mois, je ne serai pas obligé de me rendre cueillir mes colis dans un bar de danseuses nues ou dans un presbytère?

Jamais Elisabeth n'aurait toléré cela du temps où elle se pavait en effigie sur les timbres. Où allons-nous?

## À PROPOS

### ...de l'ampleur du travail temporaire

Les définitions de l'emploi temporaire et les réglementations le régissant diffèrent grandement d'un pays à l'autre. Par exemple, au Canada, les travailleurs temporaires sont définis comme étant les travailleurs rémunérés dont l'emploi doit prendre fin à une date précise. Aux États-Unis, les travailleurs qui n'ont pas de contrat explicite ou explicite d'emploi permanent sont désignés comme temporaires. Au Japon, il s'agit des salariés qui ont un contrat d'une durée supérieure à un mois mais inférieure à un an. En France et au Royaume-Uni, l'emploi temporaire répond à de nombreuses caractéristiques. Il inclut l'emploi à durée déterminée, l'emploi saisonnier, la mission d'interim, l'apprentissage, le stage, le travail occasionnel, etc. En Allemagne, il concerne l'emploi à durée déterminée, incluant les salariés en apprentissage. En Italie, il désigne les emplois temporaires comme

ceux occupés par les personnes employées à l'essai.

L'ampleur de l'emploi temporaire varie d'un pays à l'autre. En 1994, les travailleurs temporaires représentaient 2,2 % des salariés aux États-Unis et 11 % en France. Au Canada, cette proportion était de 8,8 %. Sauf en France, l'emploi temporaire a peu progressé depuis le début des années 80. La proportion de travailleurs temporaires a légèrement augmenté au Canada, en Italie et au Royaume-Uni. En Allemagne et au Japon, elle est demeurée relativement stable entre 1983 et 1994. En France, les modifications apportées à la législation ont permis un accroissement important de l'emploi temporaire, la fréquence de ce type de travail ayant plus que triplé de 1983 à 1994.

Le Marché du travail, ministère du Travail, Les publications du Québec, mai 1998

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCE QUE DOIS

## I D É E S



ARCHIVES LE DEVOIR

«Les notions de peuple, de nation, d'État ont des charges sémantiques aux implications graves et sérieuses.»

## Y a-t-il un politologue dans la salle?

MARCO VEILLEUX  
Sainte Foy

«Depuis peu, nous voilà devenus des Québécois: cela désigne-t-il des francophones ou les habitants d'un territoire?» *Fernand Dumont*

Dans sa prise de position relative à la Réunion internationale sur la politique culturelle à Ottawa (prise de position publiée dans *Le Devoir* du 30 juin dernier), Louise Beaudoin, ministre de la Culture et des Communications du Québec, cite un des fameux passages de Raisons communes où Fernand Dumont analyse et démasque les véritables enjeux de la politique canadienne du multiculturalisme à l'égard de la «culture française» (cf. *Raisons communes*, Boréal, 1995, p. 44). Or, tout juste avant cette citation, le texte de madame Beaudoin fait le constat suivant: «Pour le gouvernement fédéral, le Canada est simplement un pays bilingue et multiculturel. A nos yeux, le Québec constitue plutôt un peuple, une nation.» Mon objet, ici, n'est pas de discuter de la prise de position du gouvernement du Québec en matière culturelle (position clairement exprimée pas sa ministre dans cet article). Mon objet n'est pas plus de m'attarder au prévisible imbroglio politique que cette réunion internationale des ministres de la Culture d'une vingtaine de pays n'a pas manqué de susciter entre Québec et Ottawa. Mon attention se portera plutôt, ici, sur ces mots pour le moins problématiques (quoi que bien représentatifs de la rhétorique péquiste) utilisés par Louise Beaudoin pour décrire la réalité québécoise: peuple et nation.

Ce qui m'a fort étonné, c'est que la ministre puisse utiliser ces mots pour décrire le Québec, tout juste avant de citer le réputé sociologue. En effet, dans Raisons communes, et seulement quelques pages plus loin, Dumont affirme catégoriquement que: «Le Québec n'est pas une nation.» (p. 55). Et encore: «...on parle couramment de nation québécoise. Ce qui est une erreur, sinon une mystification.» (p. 63). Je ne sais pas comment Mme Beaudoin concilie cette affirmation avec sa propre vision du nationalisme québécois? Pour ma part, je dois dire que j'en perds mon latin!

Pour m'y retrouver, j'ai essayé de suivre rigoureusement la position de Dumont. Dans Raisons communes, il distingue clairement les notions d'État et de nation, soulignant qu'il est historiquement rare que ces deux réalités se recouvrent. «Entre les deux, il n'y a pas de coïncidence obligée. Il existe des nations sans États correspondants; les États plurinationaux sont en majorité dans le monde actuel.» (p. 54). De toutes façons, État et nation «procèdent de deux modes différents de cohésion des collectivités» (p. 53), modes qu'il décrit longuement et avec nuances.

C'est cette distinction (et son «opérativité» pour bien cerner le débat nationaliste au Québec) que Dumont met de l'avant dans les chapitres II, III et IV de *Raisons communes*.

Est-ce que cette vision de l'État québécois comme instrument nécessaire de la promotion de la culture et de la nation française en Amérique nécessite que cet État devienne souverain?

En tant que simple citoyen en quête d'un peu de clarté à travers les dédales du débat identitaire québécois, je m'interroge. Depuis un certain temps (en fait depuis que je m'intéresse aux choses publiques, puisque je n'ai que 25 ans) j'entends certains discours voulant que le nationalisme québécois (ou, à tout le moins, le nationalisme des souverainistes) est un nationalisme ethnique (dans tout le sens péjoratif qu'on accorde à ce terme) et que, de ce fait, il est dépassé, voire même, pernicieux. Je constate que certains des principaux porte-parole du mouvement souverainiste au Québec, en réaction à ce discours, profitent de toutes les occasions pour affirmer qu'au contraire, le nationalisme québécois est un nationalisme moderne, c'est-à-dire non pas ethnique, mais plutôt civique ou territorial et, de ce fait, inclusif pour tous les citoyens du Québec. Fort bien! Sur le plan stratégique, cette réponse toute «politicienne» semble s'imposer. Cependant, c'est là que la lecture attentive de Dumont sème le trouble dans mon esprit.

En effet, si, pour une large part du mouvement souverainiste (et particulièrement pour l'intelligentsia péquiste) le nationalisme québécois est un nationalisme civique, cela veut dire que toute personne vivant sur le territoire québécois, et dont la citoyenneté s'exerce dans le cadre des institutions de l'État québécois, est incluse dans la nation québécoise. N'aurions-nous pas affaire, ici, à une confusion entre la notion d'État et celle de nation, confusion allant à l'encontre de la judicieuse et éclairante distinction de Dumont précédemment évoquée?

Dans le passage de Raisons communes que cite la ministre Beaudoin, Dumont ne dénonce pas, dans la politique du multiculturalisme, une entrave à la vitalité et au développement du peuple ou de la nation québécoise. Il dénonce plutôt (et la nuance est de taille) qu'«implicitement [par le fait du multiculturalisme], la culture française devenait une culture parmi d'autres» (p. 44). Si le sociologue parle ici de culture française, c'est que, si je l'ai bien lu, pour lui, le nationalisme québécois ne saurait (afin de se moderniser et de s'affranchir d'une détestable forme ethnique héritée du passé) se convertir, en toute candeur et comme par enchantement, en un nationalisme territorial.

Ce nationalisme territorial en étant un où être citoyen de l'État québécois ferait de chaque individu un membre d'une nation dite québécoise (sous-entendant, donc, si je décèle bien, que cette nation québécoise est à la mesure de l'État québécois, que la citoyenneté québécoise vous confère, ipso facto, une soi-disant nationalité québécoise). Or, Dumont interroge: «Si nos citoyens anglais du Québec ne se sentent pas appartenir à notre nation, si beaucoup d'allophones y répugnent, si les autochtones s'y refusent, puis-je les y englober par la magie du vocabulaire?» (p. 63).

Si un certain discours souverainiste (alimenté par une inclusivité bien pensante) trouve en ce raccourci une aubaine, Dumont jette un pavé dans la mare en distinguant clairement, d'une part, la communauté politique québécoise (l'État) qui regroupe des citoyens de différentes nationalités et, d'autre part, la nation, non pas québécoise, mais bien plutôt francophone, qui dépasse les limites de l'espace territorial québécois.

C'est ainsi qu'il dira: «Le Québec n'est pas une nation. On doit y recuser un projet de sou-

veraineté qui aurait pour objectif d'identifier nation et État; il y a ici des anglophones et des autochtones, et la nation francophone ne se limite pas au territoire québécois.» (p. 55). Ainsi, je fais la déduction (qu'on me corrige si je fais erreur) que le nationalisme de Dumont est un nationalisme culturel. Il aurait donc pour visée la vitalité et le développement de la culture francophone en Amérique, du fait français dans la mer anglophone qu'est le reste du continent. Mais alors, je m'explique mal pourquoi on s'acharne, dans certains discours souverainistes, à vouloir inclure tous les citoyens québécois dans ce nationalisme? Quel impératif nous pousse à vouloir tous les baptiser dans l'eau d'une unique et inclusive nation?

J'en viens donc à la conclusion suivante (et encore là, qu'on me corrige si je me leurre, je ne suis pas un expert): si le Québec n'est pas une nation, mais bien plutôt une communauté politique, permettant à des citoyens appartenant à une pluralité de nations et de communautés culturelles d'exercer leurs prérogatives civiques dans le contexte d'un État de droit, alors, le nationalisme culturel francophone peut y avoir toute sa place, sans pour autant chercher à recouvrir et à absorber tout l'espace civique. Comme groupe culturel majoritaire, les francophones peuvent donc se servir de l'assise que leur offre l'État québécois pour promouvoir leur nation, mais sans pour autant identifier cet État avec leur nation. La communauté politique québécoise devient donc, dans ce schéma, l'instrument d'un nationalisme francophone (et non plus québécois) et, ainsi, elle permet à la diversité des autres citoyens de l'État d'être reconnus comme des citoyens québécois à part entière, sans avoir à s'inclure, de ce fait, dans un projet nationaliste qui ne correspond pas à leurs aspirations nationales et culturelles (un spécialiste de ces questions, j'en conviens, trouvera peut-être fort naïf cet arrangement de la réalité).

Enfin, se pointe la question fatidique: est-ce que cette vision de l'État québécois comme instrument nécessaire de la promotion de la culture et de la nation française en Amérique nécessite que cet État devienne souverain? Pour différentes raisons (que je n'énumérerai pas ici), Dumont répond par l'affirmative à cette question.

Mais voilà, avant de pouvoir répondre à cette question, j'aimerais bien qu'on s'entende sur le sens des mots. Comme citoyen, en effet, j'ai le net sentiment que le discours de la classe politique actuelle sème la confusion sur les réels enjeux de nos débats politiques par un usage flottant et imprécis, purement rhétorique, des mots. Les notions de peuple, de nation, d'État, ont des charges sémantiques aux implications graves et sérieuses.

Pourtant, elles sont utilisées à qui mieux mieux dans les discours qui traversent notre petit écran ou notre journal du matin sans qu'un effort d'honnête définition, au profit d'une clarification des débats, nous permette de nous y retrouver. De même pour la panoplie des nationalismes (ethnique, civique, territorial, culturel) qu'on invoque, dans les polémiques publiques, avec une légèreté déconcertante.

Nos débats sont souvent, à mon avis, mal engagés, à cause de cette confusion chronique des notions avec lesquelles nous les construisons et les vivons. L'œuvre de Fernand Dumont réalise déjà (comme j'espère avoir pu le montrer ici, sans trop le trahir) un éclaircissement fort pertinent de ces notions problématiques. Mais Fernand Dumont n'est plus là et les débats se poursuivent. Aussi, je me le demande, y a-t-il un politologue dans la salle pour éclairer l'honnête citoyen et rappeler à l'ordre nos politiciens?

Réplique au ministre fédéral des Transports

## Collenette met du plomb dans les ailes d'Air Canada

*Le gouvernement fédéral a une dette envers Montréal*

MICHEL GUIMOND  
Député du comté de Beauport-  
Montmorency-Orléans  
Porte-parole du Bloc québécois  
en matière de Transports

J'ai lu avec attention la lettre ouverte de David Collenette, ministre fédéral des Transports, publiée dans votre édition du 25 juin dernier. Le ministre tentait de justifier sa politique en matière de transport aérien en réponse aux chroniques de votre journaliste Gérard Bérubé qui, lui, démontrait que cette politique favorisait la compagnie aérienne Canadien International au détriment d'Air Canada.

À mon avis, les arguments du ministre sont incomplets et présomptueux. M. Collenette nous affirme qu'il faut faciliter l'accès des transporteurs canadiens aux marchés internationaux. Comment alors peut-il concilier cet objectif avec le fait que le gouvernement fédéral soutient constamment et financièrement à bout de bras la compagnie Canadien, qui est perpétuellement dans une situation financière difficile?

Le ministre Collenette affirme également qu'il faut libéraliser progressivement l'industrie du transport aérien au Canada. Là encore, l'objectif est louable. Toutefois, cette libéralisation se fait à deux vitesses. À Air Canada, qui a su se remettre rapidement de ses difficultés financières, Ottawa refuse l'accès à certaines routes internationales stratégiques. Par contre, face à Canadien qui n'arrive pas à se remettre à flot malgré de multiples plans de redressement, le gouvernement fédéral fait preuve d'une plus grande indulgence.

Dans sa politique, le ministre des Transports nous affirme qu'il faut tenir compte de plusieurs paramètres, tels que la concurrence sur le marché intérieur, l'emploi et les services aux voyageurs canadiens, pour mettre en œuvre son plan de libéralisation. Ce qu'il oublie toutefois d'ajouter, c'est que ces bonnes intentions demeurent aussi assujetties au plan stratégique et politique du Parti libéral fédéral. Comment le ministre peut-il expliquer qu'une compagnie aérienne comme Canadien soit en constante restructuration alors qu'elle bénéficie d'un support sans équivoque du gouvernement? Canadien n'est-elle pas le transporteur officiel du Parti libéral du Canada (PLC) depuis fort longtemps? La nomination à titre de sénateur libéral de l'ancien membre du conseil d'administration de Canadien, Ross Fitzpatrick, qui est par ailleurs un des principaux bailleurs de fond du Parti libéral dans l'Ouest, démontre bien les liens étroits entre le PLC et le transporteur.

Dans son argumentation visant à défendre ses choix, le ministre fédéral des Transports s'en remet au système de quota minimal de passagers afin d'obtenir la permission d'utiliser une route internationale, un plafond minimum fixé à 300 000 voyageurs. Le journaliste du Devoir Gérard Bérubé a signalé avec justesse qu'à cet égard, le gouvernement fédéral a fait preuve d'un zèle peu équivoque envers Air Canada. Ce dernier s'est vu refuser une liaison vers Taïwan alors que le nombre de passagers pour cette route atteint 97% du seuil minimal de passagers en vol régulier requis pour ouvrir une nouvelle liaison.

Plutôt que de dépolitiser le dossier, le gouvernement libéral de Jean Chrétien a fait de ses décisions en matière de transport aérien un enjeu éminemment politique, voire électoral. Canadien est une compagnie basée dans l'Ouest canadien.

Or le Parti libéral a vu sa base s'effriter dans cette région du Canada. Laisser tomber un canard boiteux fortement implanté dans l'Ouest

constitue un choix stratégique dangereux pour le Parti libéral du Canada. Cesser de supporter à bout de bras Canadien International, ce que la raison aurait pu motiver après tant de péripéties et de problèmes financiers, équivaut à éliminer les quelques circonscriptions libérales de l'Ouest qui ont échappé au courant réformiste. Les libéraux n'ont pas le courage politique de faire ces choix.

Cette obsession pour l'Ouest a fait en sorte que le premier ministre Jean Chrétien et ses troupes nuisent au Québec et à Montréal. Le gouvernement fédéral a pourtant une dette envers Montréal. De mauvaises planifications du gouvernement libéral dans les années '70 ont causé des torts quasi irréparables à Montréal. De plaque tournante du transport aérien pour l'est de l'Amérique du Nord, Montréal a vu son rôle s'amoindrir considérablement. Le gâchis de Mirabel qui constitue, de l'aveu même de l'ancien ministre libéral André Ouellet, " l'erreur fédérale ", a fait en sorte que Montréal n'est plus qu'au troisième rang des aéroports canadiens.

Devant un gouvernement et un ministre qui s'entendent dans une avenue sans véritable avenir pour le Québec, le Bloc Québécois ne peut demeurer muet. Nous avons à maintes reprises questionné et critiqué les choix du ministre Collenette. Le Bloc dénonce le favoritisme politique du gouvernement libéral fédéral envers Canadien au détriment d'Air Canada. Le Bloc dénonce aussi le peu d'attention accordée par Ottawa envers la métropole québécoise, région aérienne durement touchée par la politique fédérale en matière de transport aérien.

Comprenons-nous bien, l'appui du Bloc envers Air Canada n'est pas inconditionnel. Nous avons par exemple de sérieuses réserves à l'égard de la décision d'Air Canada de se départir de sa filiale québécoise, Air Alliance, puisque de nombreux emplois au Québec sont en jeu. Toutefois, ce que nous désirons le plus, c'est assurer le plein développement de l'industrie aéronautique au Québec, dont Air Canada est le fleuron le plus important.

Lorsque Air Canada demande une route pour un pays actuellement desservi par un transporteur étranger offrant un service à partir de Montréal, cette nouvelle liaison a de bonnes chances d'avoir la métropole comme point d'embarquement et de débarquement. Ceci implique que nombre des demandes faites par Air Canada, si elles avaient été acceptées par le fédéral, auraient pu aider au développement de l'économie de la région métropolitaine en entraînant leur part d'emplois directs (équipes, personnel d'aéroport) ainsi qu'indirects (taxis, hôtels, marchands, etc.) et en retombées touristiques non négligeables.

Sans parler de l'effet d'attraction des voyageurs acceptant de transiter par Montréal.

Aux dires du ministre, la politique canadienne en matière de transport aérien n'est pas statique et «[...] elle évolue au fur et à mesure que les besoins de tous les intervenants seront pris en considération et que les répercussions sur les options de transport aérien des Canadiens seront évaluées».

Ce qui nous confirme que tant que Canadien International n'aura pas retrouvé un seuil de rentabilité jugé satisfaisant, le gouvernement fédéral continuera de freiner l'expansion d'Air Canada, soi-disant pour le bien des consommateurs. Et tant pis si cela va à l'encontre du développement de l'économie québécoise et des intérêts des contribuables du Québec. Et cela, le Bloc québécois ne l'acceptera jamais!

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines), Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information); Robert Dufresne, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélière (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène vesque; à la rédaction: Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vén, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

• LE DEVOIR •

# ACTUALITÉS

EN BREF

## Démission-surprise de la rédactrice en chef du *New Yorker*

New York (AFP) — Le secteur des médias était encore sous le coup de la surprise hier, après la démission inattendue, annoncée mercredi, de la rédactrice en chef du célèbre magazine américain *The New Yorker*. Tina Brown, 44 ans, née en Grande-Bretagne, a annoncé mercredi qu'elle quittait l'un des plus anciens et célèbres magazines littéraires aux États-Unis, aux éditoriaux redoutés, pour diriger un groupe multimédia dont elle aura des parts en association avec Miramax Films. «Après six années qui en paraissent 60 lorsqu'elles sont mesurées en fonction de l'impact, l'ère Tina Brown est révolue au *New Yorker*», écrivait hier le quotidien *New York Times* dans un éditorial. «La plus célèbre parmi les éditeurs britanniques qui ont dirigé ces dernières années des publications américaines, Tina Brown a pris le contrôle du vénérable mais vieillissant *New Yorker* en septembre 1992 et lui a donné l'électrochoc dont il avait besoin», poursuit l'éditorial. Mais son départ pourrait être lié aux problèmes financiers du magazine. Ainsi, écrit Howard Kurtz, critique médias du *Washington Post*, «l'aura de Brown s'est effritée ces derniers temps après que le magazine eut perdu 60 millions de dollars au cours des quatre dernières années». Si les ventes en kiosque du *New Yorker* ont augmenté de 145 % sous l'ère Brown, le magazine a affiché des pertes de 11 millions de dollars pour la seule année dernière.

## Rectificatif

Dans la chronique *Les plantes qui nous entourent* (samedi 4 et dimanche 5 juillet), voilà que la photo de la pogonie-langue-de-serpent était identifiée au nom de la sarracénie pourpre. Oups! De plus, le photographe en était Denis Gagnon et non pas Fleurbec. Quant à l'horaire des visites des tourbières, il aurait fallu écrire: 10h, 11h, 13h, 14h, 15h et 16h, du mercredi au dimanche. Nos excuses.

## Précision

Le Conseil du patronat a publié hier les résultats de la consultation qu'il a menée auprès de ses membres sur la situation politico-économique du Québec. En nous référant à ces données, nous avons affirmé que 68 % des gens d'affaires jugent «bon ou très bon» le contexte politique québécois. Or cette statistique est obtenue plutôt par l'addition de ceux qui jugent le contexte politique «bon ou passable».

## Réponses au jeu-questionnaire

### Réponses du questionnaire de la page B 1:

- 1- Jérôme Lalemant
- 2- Île d'Orléans
- 3- une inondation
- 4- Pilote
- 5- elle lui saisit les parties génitales
- 6- Marguerite Bourgeoys
- 7- une brasserie
- 8- elle fit don de 22 000 livres des fonds de l'hôpital
- 9- la traite des fourrures
- 10- Hurons et Algonquins
- 11- a) Sulpiciens b) l'abbé de Queylus
- 12- Charles Le Moyne
- 13- la peste et la lèpre
- 14- Vrai
- 15- Montréal avec 627 habitants alors que Québec en compte 547 en 1666

Suggestions de lecture: La biographie de Chomedey de Maisonneuve dans le *Dictionnaire biographique du Canada*. Aussi, pour revivre les difficiles débuts de la Nouvelle-France et de Montréal, l'œuvre monumentale de Léo-Paul Desrosiers *Iroquoisie (1534-1701)* en quatre tomes, à paraître chez Septentrion.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

### Comment nous joindre?

#### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier électronique [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)  
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

#### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

### Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## Le quartier Côte-des-Neiges célèbre son tricentenaire

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

À l'époque, on l'appelait côte Notre-Dame-des-Neiges. Le quartier faisait partie des 34 premières concessions décidées par le seigneur de Montréal et supérieur des Sulpiciens, Dollier de Casson. C'était le 8 avril 1698, et le quartier Côte-des-Neiges, l'un des plus anciens de Montréal, venait de naître. Ville-Marie, ou Montréal, n'avait pas 60 ans.

L'arpenteur Gédéon de Catalogne en traça les contours. Le quartier était formé de terres perpendiculaires à un ruisseau coulant vers la rivière des Prairies. Cette irrigation permettait donc la culture en flanc de montagne et attira une population de tanneurs dans la région. On a d'ailleurs surnommé le quartier «village des tanneurs» au XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans les annales de Côte-des-Neiges, on trouve quelques noms des premiers colons ayant peuplé cette terre qu'on disait d'une grande beauté: celui par exemple de Victor Couvret, boulanger, ou encore de Laurent Renault, marchand venu de Québec, ou encore celui de François Desnoyers dit Lamontagne, surnommé le Basque ou le Brasque, soldat de M. de Maricourt.

Aujourd'hui quartier à forte densité multiculturelle, porte d'entrée de bien des immigrants au Canada, Côte-des-Neiges célèbre ses 300 ans d'histoire. Et hier encore, des banderoles étaient levées, chemin de la Côte-des-Neiges et avenue Victoria, pour souligner l'événement. Jusqu'à la fin du siècle dernier, la raquette, le ski norvégien et même la chasse à courre se pratiquaient dans les environs.

Avec l'urbanisation de Montréal, le ruisseau, les

champs, les tanneries et les serres ont disparu. Après avoir été scindée en deux, divisée en la ville de Notre-Dame-des-Neiges et le village de Notre-Dame-des-Neiges Ouest, la côte Notre-Dame-des-Neiges est finalement annexée à Montréal en 1908-1910. Entre les deux guerres, l'économie rurale se transforme en économie de services, avec l'établissement dans le quartier de banques, de collèges, des hôpitaux, de l'oratoire Saint-Joseph et de l'Université de Montréal.

«Vers 1930, la disponibilité de terrain et l'air salubre de la montagne expliquent sans doute la venue à Côte-des-Neiges d'autant d'institutions», peut-on lire dans un dépliant sur le quartier. À la même époque, Edouard Montpetit, qui a depuis donné son nom à une avenue de la région, enseigne et dirige l'ancienne École des hautes études commerciales, diffusant des idées qui inspirent encore le programme économique québécois.

Au moment de la création de la côte Notre-Dame-des-Neiges, la population de la Nouvelle-France au complet, de la Louisiane au Labrador, est de quelque 14 000 âmes. Trois cents ans après sa création, le quartier Côte-des-Neiges compte à lui seul une population de 91 000 habitants. La très grande majorité de ces habitants proviennent de communautés culturelles. En 1986, en effet, le groupe d'origine française ne comptait que pour 26 % de la population, et le groupe d'origine britannique, pour 11 %. La proportion d'immigrants dans le secteur a augmenté depuis.

Cette immigration est récente. Un immigrant sur trois est arrivé dans le quartier entre 1988 et 1991. En 1995, un nouvel immigrant à Montréal sur trois s'installait à Côte-des-Neiges.

## CROIX-ROUGE

SUITE DE LA PAGE 1

recours collectif entrepris par les victimes. La Croix-Rouge n'aurait tout simplement pas d'autres moyens, selon son secrétaire général, de faire face aux poursuites civiles qui atteignent cinq milliards en dédommagement.

M. Duplessis a tenu à répéter que son organisation caritative, la plus importante au Canada, n'était pour le moment d'aucune façon en faillite. Ses activités se poursuivent comme à la normale. Les fournisseurs continueront d'être payés. Les équipes de collecte de sang seront à leur poste demain matin. «Pour l'instant, la vie continue à la Croix-Rouge», a-t-il déclaré.

En ce qui concerne le montant que l'organisme entend offrir aux victimes de l'hépatite C, M. Duplessis n'a avancé aucun chiffre. Il a expliqué que le montant serait déterminé par les négociations présentement en cours sur les conditions du transfert du personnel et des équipements avec les deux futures agences du sang. Tous les profits réalisés par la vente des actifs de la Croix-Rouge dans ce secteur d'activité seront versés au fonds de compensation, s'est-il engagé. «Nous ne voulons pas faire de profits avec cette vente», a-t-il assené. Il n'a toutefois pas nié le chiffre de 100 millions avancé par le quotidien torontois *The Globe and Mail*, hier.

La procédure de dédommagement qui sera ensuite sui-

vie demeure toutefois obscure. Avant de transférer ses activités de cueillette de sang, a-t-il expliqué, la Croix-Rouge veut régler le dossier des poursuites éventuelles contre elle. En se plaçant sous la protection contre la faillite, elle ferait des victimes de simples créanciers et elle demanderait alors aux tribunaux d'approuver leur programme d'indemnisation.

M. Duplessis a admis que tout cet échafaudage pouvait tomber si les tribunaux refusaient d'accorder à la Croix-Rouge une protection contre la faillite. Il a refusé d'élaborer sur les autres solutions que son organisme envisageait pour régler le dossier des poursuites. Il a également reconnu que les victimes pouvaient toujours refuser l'offre d'entente à l'amiable qui leur sera proposée. Il s'est contenté de constater que son organisation n'aurait, autrement, tout simplement pas les moyens de payer la facture.

Il a cependant répété sa foi dans la survie de son organisme et en sa réorganisation autour des services humanitaires. M. Duplessis a déclaré poursuivre trois objectifs durant les négociations présentement en cours: le transfert harmonieux des activités de collecte du sang aux deux nouvelles agences; une assistance maximale aux victimes du sang contaminé; et l'assurance de la survie de l'organisme humanitaire.

Avec la Presse canadienne

## Les journalistes de la télé sur la sellette

### L'affaire Peter Arnett suscite la controverse

DAVID BAUDER  
ASSOCIATED PRESS

New York — L'affaire Peter Arnett, du nom du journaliste de CNN qui avait annoncé à tort que du gaz sarin avait été utilisé par l'armée américaine au Vietnam, conduit à se poser la question: les journalistes télé sont-ils de vrais journalistes?

CNN a démenti la semaine dernière le «scoop» de son journaliste qui avait annoncé le 7 juin dans la première de *NewsStand*, magazine d'information co-produit avec la revue *Time*, que l'armée américaine avait utilisé du gaz sarin pour éliminer des transfuges au Laos en 1970. Peter Arnett, qui s'était rendu célèbre lors de la guerre du Golfe qu'il avait couverte depuis Bagdad pour CNN, a fait amende honorable, reconnaissant qu'il s'était peu impliqué dans le reportage.

En fait, bien qu'intervenant en direct à l'antenne, Arnett s'est contenté de lire un texte et de mener trois interviews,

dont les questions avaient été préparées par des collaborateurs. Sanctionné pour ce dérapage, le journaliste a reçu un blâme, mais a conservé son poste. En revanche, les deux réalisateurs chargés du reportage ont été remerciés.

Les concurrents de CNN ont été prompts à réagir, affirmant être à l'abri d'une telle faute professionnelle. «Dans notre système, si vous apparaissez à l'écran, vous êtes responsable du reportage», a souligné Dick Wald, un responsable de l'information de la chaîne ABC. La plupart du temps, les correspondants d'ABC sont impliqués dans le reportage, même s'ils lisent parfois des scripts écrits par d'autres, souligne la chaîne, l'un des trois grands «networks» américains.

Le célèbre magazine de CBS 60 minutes se veut également irréprochable. Chaque reporter passant à l'antenne est épaulé par une équipe de quatre réalisateurs. Tous travaillent à l'élaboration des sujets. «Aucun sujet ne passe à l'antenne sans l'assentiment du reporter», souligne le producteur exécutif Don Hewitt.

## GUITARISTE Un curieux engouement pour les guitares étranges

SUITE DE LA PAGE 1

Jimmie Vaughan, le batteur original des Ventures Mel Taylor.

Conquis, je parlai de *The Many Moods...* en ces pages au retour. L'oreille fine de Jean Beuchèsne, programmeur en chef du Festival international d'été de Québec, se dressa. Amant notoire de belle guitare, il prit note, se procura l'album, l'aima, dénicha le suivant paru en 1996, *Teisco Del Rey Plays Music For Lovers*, vit l'homme en spectacle — Guitorgan en main — à Austin et l'engagea séance tenante. Je résume, mais c'est à peu près le topo, l'essentiel étant la conclusion heureuse: Teisco Del Rey est à Québec jusqu'à la fin de la semaine prochaine, tête de proue d'une forte délégation de guitaristes qui inclut les légendaires David Lindley et Bob Brozman. Il joue aujourd'hui à 16h et deux fois demain, à 12h30 place d'Youville et en première partie de Los Lobos à 20h au Parlement. Il s'acoquillera également à Lindley, Brozman et autres as de la six-cordes le mardi 14 juillet à 20h au parc de la Francophonie. Trois scènes, quatre shows. Aucune excuse ne sera acceptée.

### De San Francisco à Austin

Je raconte toute l'histoire à Teisco au bout du fil. Qui me remercie et me raconte en retour la sienne, depuis la formation de son premier groupe de surf, Cowabunga, en 1979, jusqu'à la migration de San Francisco à Austin à la fin des années 80. Là où, comme il dit, «la combinaison de [ses] diverses incarnations: musicien, collectionneur et journaliste, mena toutes sortes de gens dans [sa] direction». Et Teisco, volubile, de narrer dans le détail sa rencontre capitale avec le groupe de surf finlandais (!) Laika & The Cosmonauts. «Un copain proprio d'une friperie me téléphone pour me dire que des Finlandais me cherchent. C'était des fans de la chronique, très gentils, qui me donnèrent du chocolat finlandais.» Par leur entremise, Teisco signe avec l'équipe finlandaise Amigo, et *The Many Moods...* paraît fin 1992. En Finlande. Juste à temps pour mon périple rock'n'roots dans le Sud. «Tu as trouvé un des exemplaires

que j'avais importés en ville...» Le disque est finalement lancé aux États-Unis en 1994, sur étiquette Upstart, division de Rounder, maison spécialiste en rock de racines.

C'est là que Beuchèsne intervient. «Quand il nous a vus en spectacle, il a tout de suite compris que notre truc n'était pas seulement de la nostalgie, ni du kitsch, pas plus qu'un trip de puristes.» En effet, Teisco Del Rey se définit plutôt comme un missionnaire de la guitare instrumentale, prêt à tenter toute expérience pouvant repousser les limites du genre. «J'essaie n'importe quoi. Nous débarquons à Québec avec des joueurs de cornemuse, le Silver Thistle Pipe & Drum Band, et le mélange fonctionne! J'essaie en fait de démontrer qu'il faut d'abord s'amuser, ne pas prendre le rock trop au sérieux. À cela, je m'applique tout à fait sérieusement.» Sur *Music For Lovers*, il y a un limbo, un madison, un calypso, un reggae au titre mexicain (*El Sleazo Chori-zo*), une pièce du répertoire classique détournée en surf (*Le Barbier de Séville*), le thème de *Laurence d'Arabie*, une ballade finlandaise, le slow-rock *Sealed With A Kiss*, et un hommage bien senti à Duane Eddy et à son immense son de guitare twang.

### L'influence des Ventures

Duane Eddy, Les Ventures. Pour Teisco, la vie a commencé là. «J'ai 45 ans. Je suis assez vieux pour avoir vu Duane Eddy jouer Rebel Rouser à American Bandstand. Il y avait eu du rock instrumental avant lui, mais c'est vraiment la première vedette à s'exprimer avec une guitare. Les Ventures, eux, ont semé en moi et des milliers d'apprentis guitaristes l'idée d'un groupe où les gars sont égaux, où basse, batterie, guitare rythmique et guitare solo suffisaient. Plus important encore, n'importe quel gamin pouvait apprendre à jouer de la guitare en écoutant Rebel Rouser ou le Walk Don't Run des Ventures. Ce n'était pas hors de portée comme ce que jouait Les Paul. Il y avait des mélodies à fredonner, que les doigts finissaient par déchiffrer.»

Le jeune Dan Forte apprit les rudiments de la guitare autour de 1964 grâce aux schémas de notes et d'accords fournis dans les albums *Play Guitar With The Ventures*.

## MIRABEL

SUITE DE LA PAGE 1

lucratif: «Société Destination Mirabel».

Pour que Mirabel puisse se développer, celle-ci doit obtenir le financement requis, rappelé en conférence de presse M. Tardif.

Il avance un budget annuel de fonctionnement de 500 000 \$ pendant 10 ans et un fonds annuel de développement de 1 000 000 \$ pendant 10 ans de la part de chacun des deux gouvernements.

Il ajoute une somme de 1 000 000 \$ de chacun des deux gouvernements à titre de fonds d'immobilisation, et ce pendant trois ans.

Un autre axe de développement pour l'aéroport de Mirabel consisterait à offrir de la formation technique et professionnelle pour les pilotes et les diplômés des écoles de pilotage.

Des cours de sécurité aérienne pourraient également y être dispensés pour les pompiers et enquêteurs, de même que des cours sur les techniques de dégivrage.

Une autre voie à emprunter serait de faire de Mirabel un centre pour l'entretien des avions, des simulateurs de vol et des équipements spécialisés, suggère la commission.

M. Tardif s'adresse à ADM, affirmant que les règles d'affectation du trafic aérien entre Dorval et Mirabel devraient être revues pour assigner à Mirabel «TOUS les vols qui comptent une majorité de passagers qui voyagent par agrément ou pour des vacances». Le mot est en majuscules dans le rapport.

Actuellement, tel n'est pas le cas, affirmait M. Tardif, qui ne pouvait cependant citer de statistiques sur le nombre de vols d'agrément qui partent de Dorval.

M. Tardif a déjà proposé au ministre des Finances, Bernard Landry, son principe de «défiscalisation» de Mirabel. Le ministre l'aurait «accueilli favorablement», aux dires de M. Tardif.

De même, le conseil des ministres aurait semblé ouvert à ses propositions, rapportait-il.

M. Tardif s'est permis quelques flèches à l'endroit du gouvernement fédéral et d'ADM, déplorant leur manque de collaboration. Ottawa a refusé d'occuper le siège qui lui était réservé au sein de la commission, et ADM, qui avait désigné un de ses membres comme commissaire, l'a retiré.

«C'est un phénomène, comme si Mirabel était un mauvais sort, attaché à un mauvais destin», déplorait le président de la commission. «Mais si on laisse aller les choses, ça ne sera pas très reluisant. La population ne comprendrait pas que les gouvernements ne prennent pas toutes les mesures pour rentabiliser les infrastructures pour lesquelles on a déjà beaucoup dépensé», soulignait M. Tardif.

C'est le 20 février 1996 qu'ADM a annoncé sa décision de transférer les vols réguliers internationaux à Dorval et de spécialiser Mirabel dans les vols nolisés et tout-cargo.

## ORANGISTES

SUITE DE LA PAGE 1

paix largement plébiscité par le vote.

Mais M. Saulters est vite retombé sur le terrain polémique en accusant le Sinn Féin, l'aile politique de l'IRA, d'être entièrement responsable, par son «intolérance», du regain de tension en Ulster.

D'autres orangistes, comme David McNarry, se sont en outre montrés plus pugnaces. «Si nous le voulons, nous pouvons paralyser le pays en quelques heures», a-t-il menacé. En 1995 et 1996, les orangistes avaient soutenu le «siège de Drumcree» pendant plusieurs jours, puis bloqué la vie du pays (aéroports, routes, etc.) tandis que des affrontements s'étaient multipliés.

À l'approche du week-end, chacun semble toutefois conscient du risque d'un embrasement général qui viendrait remettre en cause les progrès constants depuis plus d'un an sur la voie de la paix.

Le dimanche 12 juillet marque la date anniversaire de la «Bataille de la Boyne» en 1690, qui avait vu les troupes du roi protestant Guillaume d'Orange écraser celles du roi catholique Jacques II, et pas moins de 554 parades sont prévues ce jour-là, dans un climat déjà très tendu.

Hier matin, la police a tiré une douzaine de balles en plastique sur une petite poignée de manifestants loyalistes qui tentaient de passer les barrières de fils barbelés leur barrant l'accès à Garvaghy Road, sans faire de blessés.

«Attendre le 12 juillet est très dangereux, parce que tous les orangistes pourraient décider d'aller ce jour-là à Drumcree», a prévenu le révérend Ian Paisley, chef de file de l'opposition protestante à l'accord de paix.

«Si nous ne parvenons pas à trouver un arrangement dans les deux jours, alors la société, l'Irlande du Nord et la population de Portadown en particulier, devra faire face à un avenir bien sombre», a de son côté estimé le protestant modéré David Trimble, tout nouveau premier ministre de l'assemblée autonome d'Irlande du Nord.